

# CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

## M-19 : LOCAL 230 – PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ

LISTE DES DESSINS  
PAGE COUVERTURE

### ARCHITECTURE

OUVRAGES DE DÉMOLITION – PLAN D'ÉTAGE ET PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI 6073-A01  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION – PLAN D'ÉTAGE ET PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI 6073-A02  
PLAN DES FINITIONS, PLAN ET DÉTAILS DU MOBILIER 6073-A03  
IMAGES DE MOBILIER 6073-A04

### MÉCANIQUE

TRAVAUX DE MÉCANIQUE – PLANS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION, NOMENCLATURE ET LÉGENDES 6073-M01  
TRAVAUX MÉCANIQUE – PLANS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE 6073-M02

### ÉLECTRIQUE

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – LÉGENDE, DÉTAILS ET NOMENCLATURES 6073-E01  
TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – INSTALLATIONS DE COURANT, D'INSONORISATION ET SYSTÈMES – NOUVEAUX TRAVAUX ET OUVRAGES DE DÉMOLITION 6073-E02  
TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE, D'ALARME INCENDIE ET D'INSONORISATION – NOUVEAUX TRAVAUX ET OUVRAGES DE DÉMOLITION 6073-E03

DESSIN N°  
6073-CS1

LÉGENDE	
IL S'AGIT ICI D'UNE APPLICATION COUVRANT L'ENSEMBLE DES DESSINS D'ARCHITECTURE.	
xx	NOTE DU DESSIN
X AXX	RENOVI À UNE ÉLÉVATION
X AXX	RENOVI À UN DÉTAIL EN COUPE
X AXX	RENOVI À UN DÉTAIL
XXX	NUMÉRO DU LOCAL
EXXX	NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE CUBICULE
DXXX	ÉTIQUETTE DE PORTE
PX	TYPE DE CLOISON
00.00	HAUTEUR D'ÉLÉVATION
[Hatched Box]	MUR EXISTANT, À CONSERVER.
[Dotted Box]	MUR EXISTANT, À ENLEVER.
[White Box]	NOUVEAU MUR
[Diagonal Lines]	ZONE NON INCLUSE AU PRÉSENT CONTRAT (CECI N'EMPÊCHE PAS LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ NI DE MÉCANIQUE.)



### NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

### KEY PLAN PLAN CLÉ

7			
6			
5			
4			
3			
2			
1	30/05/2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
No.	Date	Revision	By: Par:

Date Printed 19/04/2022 Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. N° du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin n°	B
C	C Drawing no. dessin n°	C

project

M-19 : LOCAL 230 - PROJET  
PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN  
BUREAU DE SÉCURITÉ  
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing  
PAGE COUVERTURE

designed SWH conçu date MAI 2022

drawn SWH / FD / MD dessiné scale COMME NOTE échelle

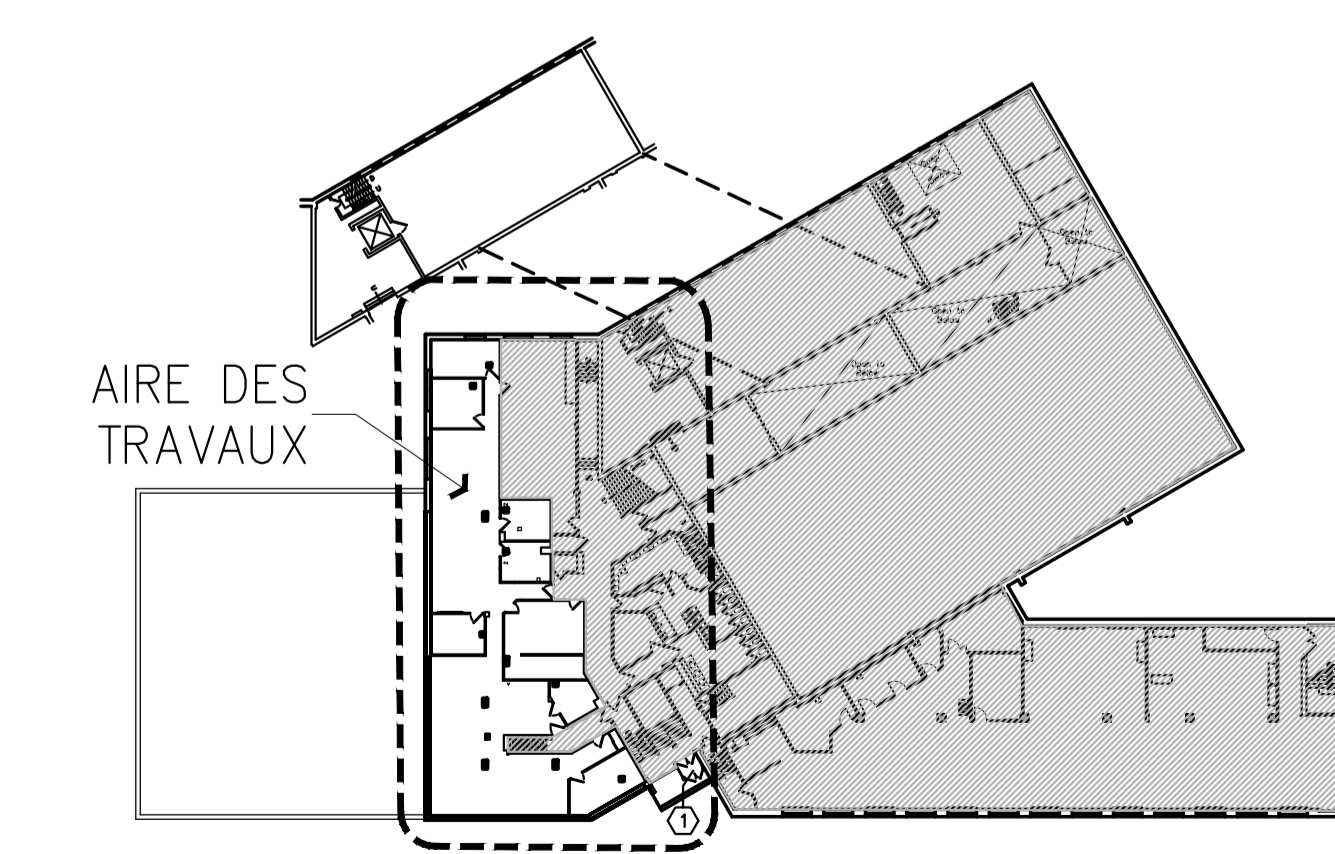
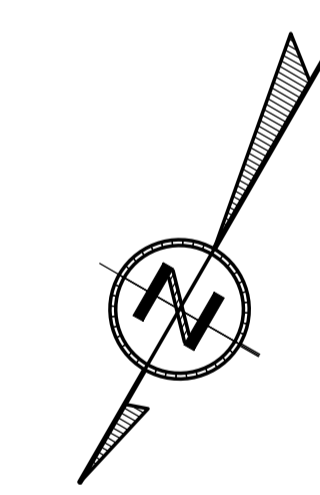
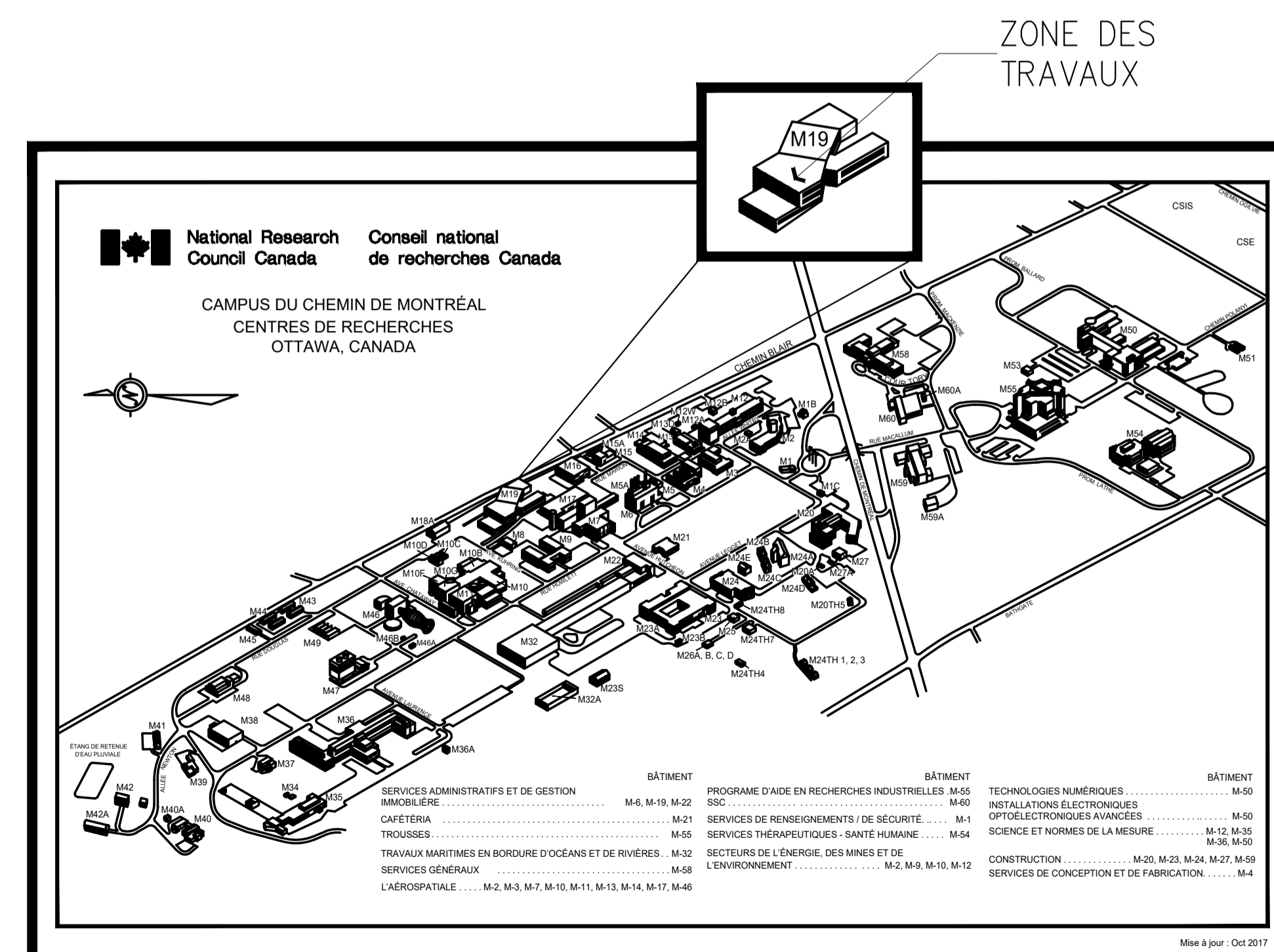
checked J.D. vérifié sheet 1 of/de 5 feuille

approved J.L. approuvé W.O.no. D.T.no.

dwg.no. 6073-CS1 F dessin n°

ACAD file: fichier CDAO:

ABRÉVIATIONS			
ACP	PANNEAU DE PLAFOND INSONORISANT	HM	MÉTAL CREUX
AFF	AU-DESSUS DU PLANCHER FINI	NTS	PAS À ÉCHELLE
CONC	BÉTON	O.C.	INTERVALLE D'ENTRE AXES
CPT	TAPIS-MOQUETTE	PS	ACIER EMBOUTI
CMU	ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE EN BÉTON	PT	PEINTURE
C/W	À AMÉNAGER AVEC	PCT	PRODUIT DE SURFAÇAGE EN BÉTON PEINT
DMNT	DÉMONTABLE	REV	INVERSÉ
DWG	DESSIN	RWB	PLINTHE MURALE SOUPLE
(E)	EXISTANT	SIM	SEMBLABLE
FFL	NIVEAU DU PLANCHER FINI	SP	TÊTE DE CIGLAGE
GB	GYPSE	U/S	SOUS-FACE
		TYP	DÉTAIL TYPIQUEL



1  
CS1  
PLAN CLÉ, À L'ÉTAGE  
ÉCHELLE = P. À É.

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**KEY PLAN**

**PLAN CLÉ**

7			
6			
5			
4			
3			
2			
1	30/05/2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
No.	Date	Revision	By: Par:

Date Printed 19/04/2022 Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. / N° du détail	A
C	B Location drawing no. sur dessin n°	B
	C Drawing no. dessin n°	C

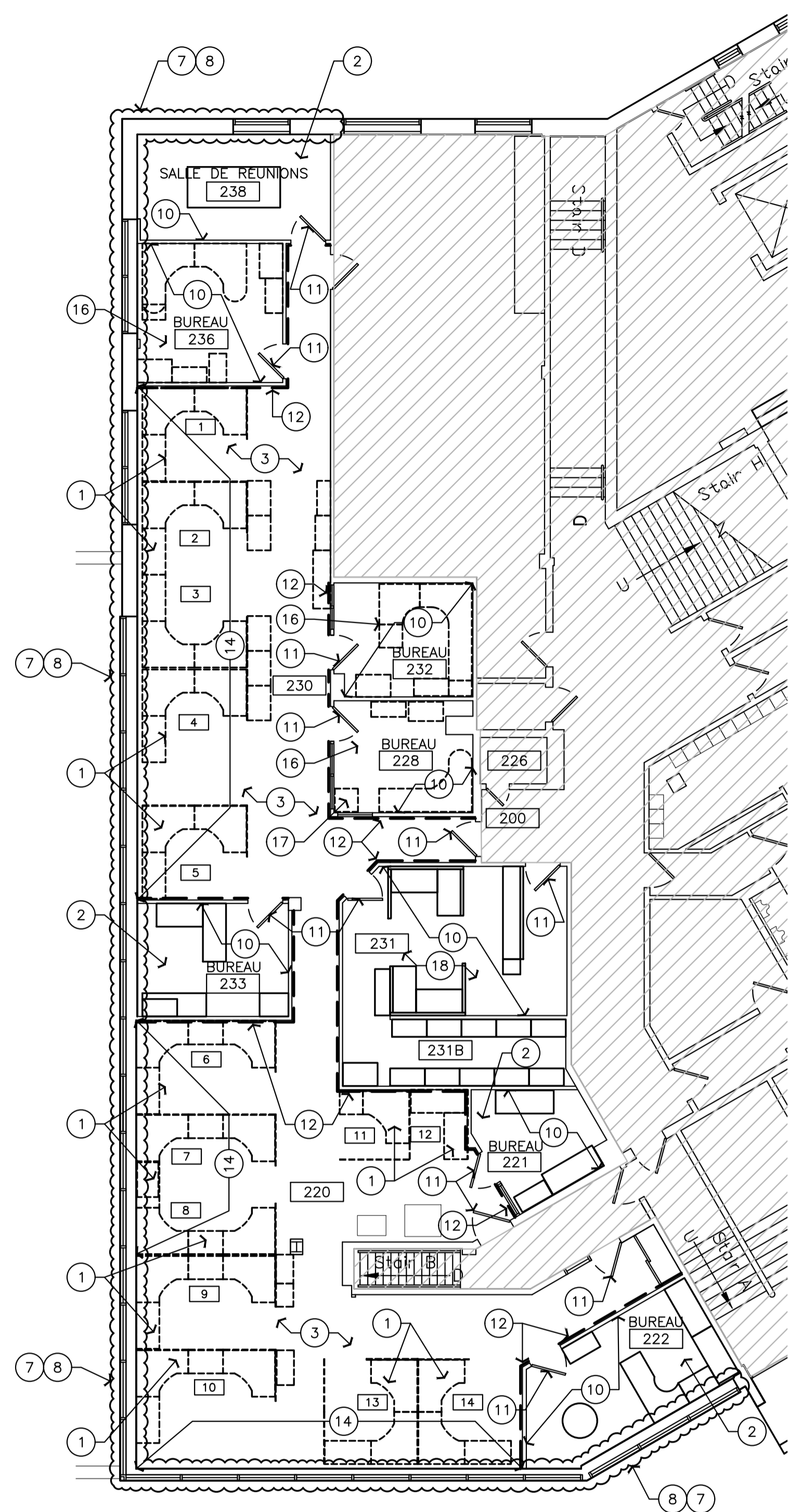
project / projet  
 M-19 : LOCAL 230 - PROJET  
 PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin  
 OUVRAGES DE DÉMOLITION - PLAN D'ÉTAGE ET PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

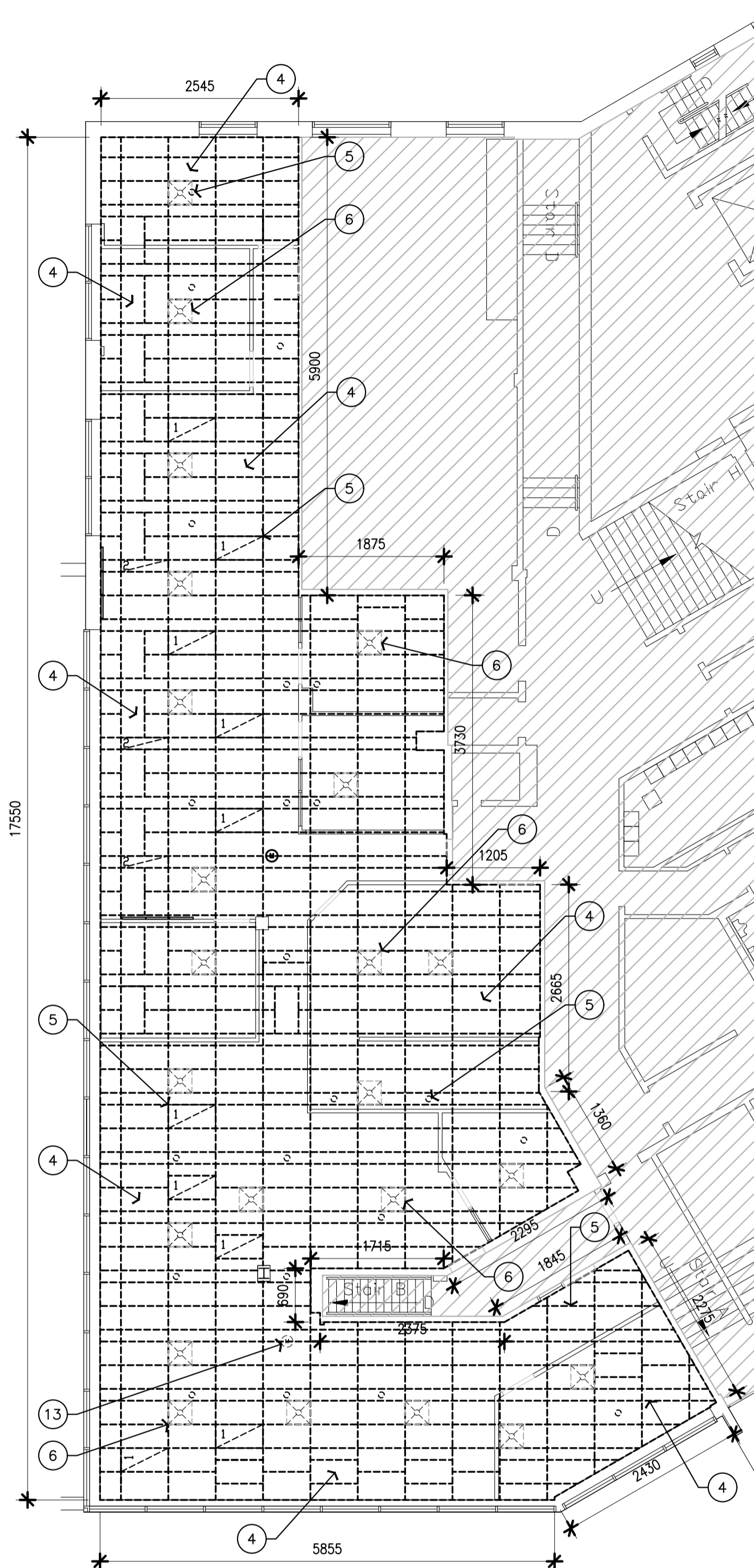
designed / conçu	SWH	date / date	MAI 2022
drawn / dessiné	SWH / FD / MD	scale / échelle	COMME NOTE
checked / vérifié	J.D.	sheet / feuille	2 of/de 5
approved / approuvé	J.L.	W.O.no. / D.T.no.	
dwg.no. / dessin n°	6073-A01 F	ACAD file: / fichier CDAO:	

**OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES**  
 FEUILLE A01 SEULEMENT

- ENLEVER LES POSTES DE MOBILIERS EXISTANTS, LESQUELS ÉTANT NUMÉROTÉS COMME SUIV : 1 À 14; EN DÉBARRASSER AUSSI LE CHANTIER. SE REPORTER AU DEVIS.
- CONSERVER LE MOBILIER EXISTANT À L'INTÉRIEUR DU LOCAL. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA ENLEVER ET REMONTER LE MOBILIER ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DE L'ENLEVEMENT DU TAPIS-MOQUETTE ET DU MONTAGE D'UNE NOUVELLE OU DE NOUVELLES INSTALLATION(S).
- ENLEVER LE CARRELAGE EXISTANT EN TAPIS-MOQUETTE, PLINTHE MURALE SOUPLE EXISTANT ET EN DÉBARRASSER LE CHANTIER. SE REPORTER AU DEVIS. LES PRÉSENTS TRAVAUX DEVONT SE FAIRE À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX ET (OU) CORRIDORS SUIVANTS :  
 A. LOCAUX 221, 222, 228, 232, 233, 236 ET 238.  
 B. ZONES OUVERTES 220 ET 230.
- À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DU PROJET, ENLEVER LE CARRELAGE DE PLAFOND EXISTANT ET EN DÉBARRASSER LE CHANTIER. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS. CONSERVER LE MOTIF DE QUADRILLAGE EXISTANT.
- ENLEVER LES LUMINAIRES EXISTANTS. SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE.
- ENLEVER LES DIFFUSEURS EXISTANTS AU PLAFOND. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- PROTÉGER LES STORES EXISTANT TOUT AU LONG DU PROJET. NETTOYER LES STORES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.
- LE LONG DU MUR D'EXTÉRIEUR, PRÉPARER LA SURFACE EXISTANTE EN GYPSE ET À PEINDRE ET CE, EN APPLIQUANT DEUX COUCHES D'UN FINI DE PEINTURE.
- MURS EXISTANTS EN GYPSE ET EN PLÂTRE, À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DU PROJET : ENLEVER TOUTES LES VIS AINSI QUE LES CLOUS, LES FICHES OU BOUCHONS MURAUX ET AINSI DE SUITE. RAPIÉCER ET PONCER LE TOUT ET CE, EN VUE DE LA RÉCEPTION D'UNE COUCHE DE PEINTURE D'APPRÊT ET DE DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
- CONSERVER LES CLOISONS EXISTANTES ET D'IDENTIFICATION PC350 ET CE, À L'INTÉRIEUR DU BUREAU; CONSERVER AUSSI LES PANNEAUX DE VISIONNEMENT ET ENTOURÉS DE BÂTIS ASSORTIS.
- CONSERVER LES PORTES EXISTANTES.
- ENLEVER LE GYPSE EXISTANT À FAÇADE VINYLIQUE SUR CES CÔTÉ DES TRAVAUX D'OSSATURE PC350. PRÉPARER LES TRAVAUX D'OSSATURE EN VUE DE LA RÉCEPTION DE GYPSE NEUF. LA DÉLIMITATION DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT EST REPRÉSENTÉE PAR DES POINTILLÉS ET CE, SELON LES INDICATIONS DU DESSIN 1/A101.
- ENLEVER LE MIROIR EXISTANT ET DE MONTAGE AU PLAFOND; À DÉPLACER AU NOUVEL ENDROIT INDIQUÉ DANS LE DESSIN 2/A-02.
- RAPIÉCER, POSER DES RUBANS À JOINTS ET TIRER LES JOINTS À L'INTÉRIEUR DES ZONES AMÉNAGÉES AVEC DU NOUVEAU GYPSE ET CE, À L'EMPLACEMENT DES SORTIES DE COURANT ET (OU) DES ACHÈMEMENTS DE CÂBLES À ENLEVER. TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ. PONCER LES SURFACES ET CE, EN VUE DE LA RÉCEPTION D'UNE COUCHE DE PEINTURE D'APPRÊT ET DE DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION. REMETTRE LE TOUT À NEUF.
- TOUTS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET LES NOUVEAUX TRAVAUX DANS CES PIÈCES DOIVENT ÊTRE ACHÉVÉS DANS UN DÉLAI PRÉCIS DE CINQ JOURS CONTINUUS, APPROUVÉ À L'AVANCE PAR LE REPRÉSENTANT DU CNRC. LES TRAVAUX COMPRENNENT, SANS S'Y LIMITER, LES GRILLES ET LES CARREAUX DE PLAFOND, LES VENTILO-CONVECTEURS ET LES TRAVAUX CONNEXES, LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGES ET LES TRAVAUX CONNEXES. LA PROTECTION DE TOUT L'ÉQUIPEMENT ET DES SURFACES DANS CES PIÈCES PENDANT LA DÉMOLITION ET LES NOUVEAUX TRAVAUX EST LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- ENLEVER LES MEUBLES EXISTANTS SITUÉS DANS LE BUREAU ET LES ÉLIMINER HORS SITE, SELON LES SPÉCIFICATIONS. LE CG DOIT ENLEVER LES ARMOIRES DE RANGEMENT/CLASSEURS EXISTANTS ET LES REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- RELOCALISER LE COFFRE-FORT EXISTANT POUR LA DURÉE DU PROJET, TEL QU'APPROUVÉ PAR LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE EXISTANT À RESTER. PROTÉGER LE CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE DURANT L'OUVRAGE ET NETTOYER APRÈS QUE L'OUVRAGE EST COMPLÉTER DANS LA PIÈCE.



**1** OUVRAGES DE DÉMOLITION : PLAN D'ÉTAGE  
 A01 ÉCHELLE 1:100



**2** OUVRAGES DE DÉMOLITION : PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI  
 A01 ÉCHELLE 1:100

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**KEY PLAN PLAN CLÉ**

7			
6			
5			
4			
3			
2			
1	30/05/2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
No.	Date	Revision	By: Par:
Date Printed 19/04/2022		Date imprimée	

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. / N° du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin n°	B
C	C Drawing no. / dessin n°	C

project  
 M-19 : LOCAL 230 - PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL  
 drawing

TRAVAUX DE CONSTRUCTION : PLAN D'ÉTAGE DES NOUVELLES FINITIONS ET NOUVEAU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

designed	conçu	date	date
SWH		MAI 2022	
drawn	dessiné	scale	échelle
SWH / FD / MD		COMME NOTÉ	
checked	vérifié	sheet	of/de
J.D.		3	5
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
J.L.			
dwg.no.		dessin n°	
		6073-A02 F	
ACAD file:		fichier CDAO:	

**FINITIONS - NOTES**  
 FEUILLE A03 SEULEMENT

**LÉGENDE DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE**  
 ZONE NON INCLUSE AU PRÉSENT CONTRAT (CECI N'EMPÊCHE PAS LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ NI DE MÉCANIQUE.)

**CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE :**  
 COULEUR PRINCIPALE : COULEUR DU CARRELAGE DE PARCOURS : PEINTURE D'IDENTIFICATION « WEATHERED 49535 » FORMAT : 229mm x 915mm DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À CE QUI SUIT : SHAW CONTRACT GROUP.  
 COULEURS DÉCORATIVES; FORMAT : 229mm x 915mm FORMULE OU NUANCE DE COULEUR, DE FABRICATION ÉQUIVALENTE À CE QUI SUIT : SHAW CONTRACT GROUP.

TRAITEMENT DE SOUS-PLANCHER. SE REPORTER À LA SECTION 096813 - CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE.

TAPIS-MOQUETTE « CPT-1 GLOWING 81211 » (JAUNE)  
 TAPIS-MOQUETTE « CPT-2 PUZZLE 81991 » (MAUVE)  
 TAPIS-MOQUETTE « CPT-3 HYPER GREEN 81326 » (VERT)  
 TAPIS-MOQUETTE « CPT-4 HYPER BLUE 81436 » (BLEU)

NOTE : REMETTRE À NEUF TOUT LE CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE QUE L'ON AURA RETENU ET QUE L'ON SE DOIT DE CONSERVER. PRÉVOIR DU NOUVEAU CARRELAGE ET CE, EN FONCTION DU BESOIN.

**PLINTHE MURALE :**  
 RWB PLINTHE MURALE SOUPLE : AU LONG DE TOUTS LES MURS ET CLOISONS.  
 .1 PLINTHES MURALES TRADITIONNELLES ET DE FABRICATION SEMBLABLE À CE QUI EST PRODUIT PAR LA SOCIÉTÉ JOHNSONITE  
 .1 COULEUR : GRIS 48

**PEINTURE :**  
 1. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, PEINDRE TOUTS LES MURS EN SE FONDANT SUR LA FORMULE P1.  
 2. TOUTS LES PLAFONDS ET (OU) TOUTES LES CLOISONS SUSPENDUES EN GYPSE DEVRONT ÊTRE PEINTS EN BLANC.  
 3. COULEURS DE PEINTURE :

P1	SHERWIN WILLIAMS	ELDER WHITE	SW 7014
P2	SHERWIN WILLIAMS	GAUNTLET GREY	SW 7019
P3	SHERWIN WILLIAMS	DYNAMIC BLUE	SW 6958
P4	SHERWIN WILLIAMS	OVERT GREEN	SW 6718
P5	SHERWIN WILLIAMS	BEE	SW 6683
P6	SHERWIN WILLIAMS	VERVE VIOLET	SW 6979

**TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - LÉGENDE :**

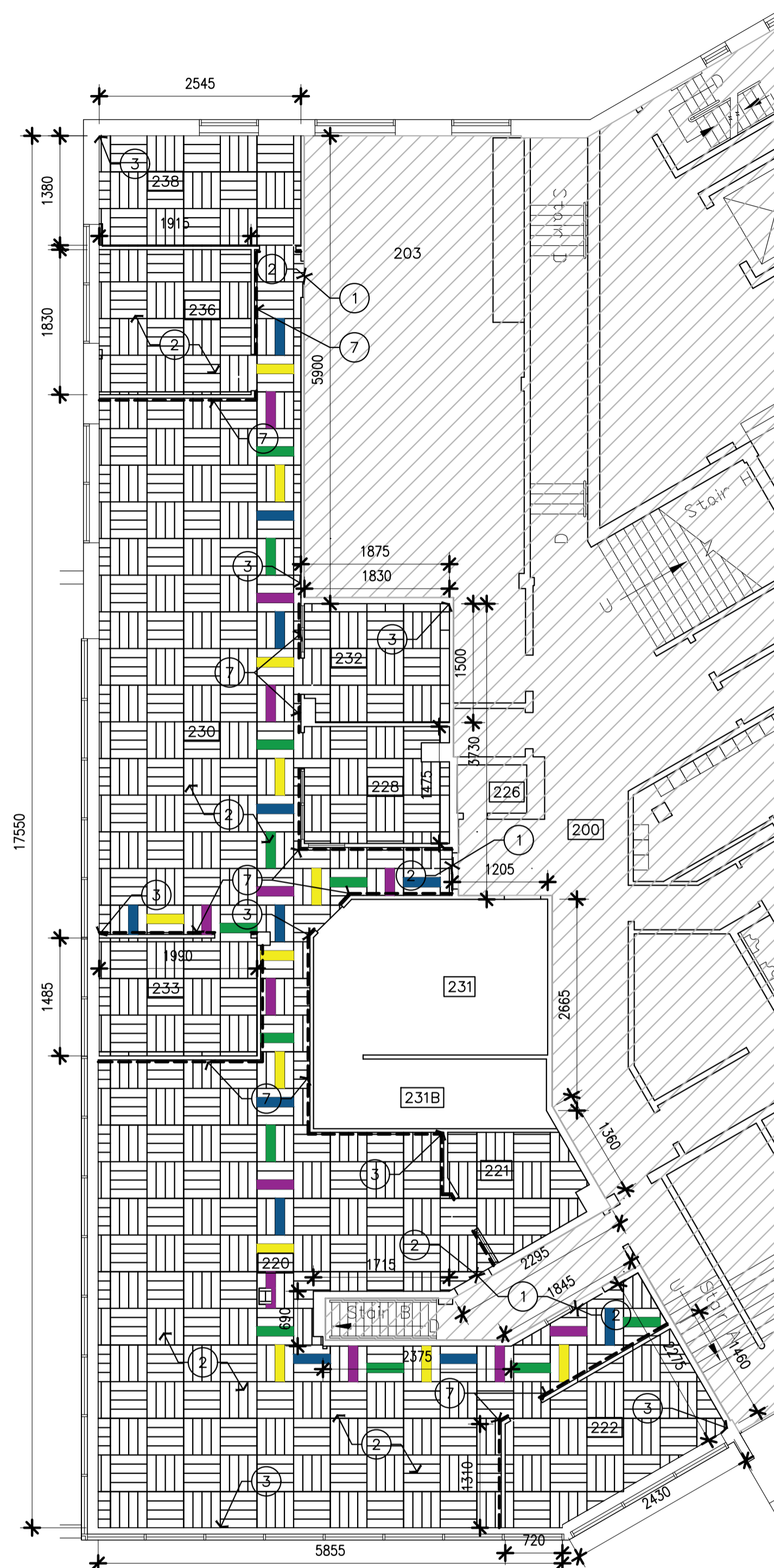
- NOUVEAU LUMINAIRE DE 610 mm SUR 1,220 mm. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- NOUVEAU LUMINAIRE DE 610 mm SUR 610 mm. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- NOUVEAU PROJECTEUR DE 150 mm DE DIAMÈTRE. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- NOUVEAU LUMINAIRE SUSPENDU. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- NOUVEAU POTEAU TOUT USAGE DE CUBICULE, POUR INSTALLATIONS DE COMMUNICATIONS ET DE COURANT. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
- MIROIR DE MONTAGE AU PLAFOND

**TRAVAUX DE MÉCANIQUE - LÉGENDE :**

- NOUVEAU DIFFUSEUR D'AIR D'ALIMENTATION DE 610 mm SUR 610 mm. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- NOUVELLE GRILLE D'AIR DE RETOUR DE 610 mm SUR 610 mm. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- GRILLE LINÉAIRE D'AIR DE RETOUR. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.

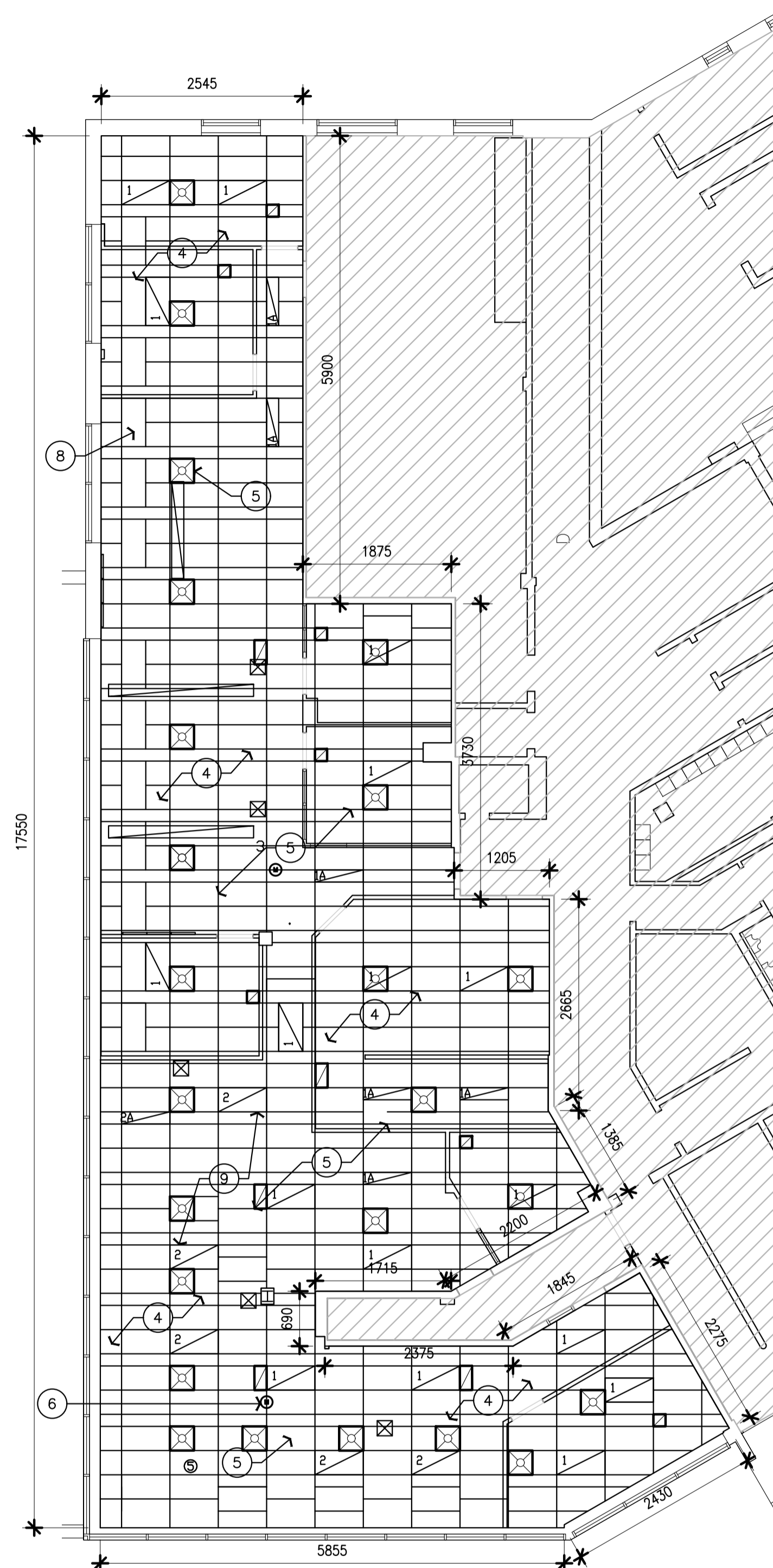
**TRAVAUX DE CONSTRUCTION - NOTES**  
 FEUILLE A02 SEULEMENT

- MONTER UNE NOUVELLE LISIÈRE DE TRANSITION ET CE, LE LONG DU SEUIL DE PORTE, ENTRE LE REVÊTEMENT DE SOL EXISTANT ET DE TYPE VINYLE ET COMPOSÉ ET LE NOUVEAU CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE.
- MONTER DU NOUVEAU CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE ET CE, À L'INTÉRIEUR DES ZONES REPRÉSENTÉES PAR DES HACHURES ET SELON LES INDICATIONS DE LA LÉGENDE. VOIR AUSSI LE DEVIS.
- MONTER UNE NOUVELLE PLINTHE EN CAOUTCHOUC ET DE 150 mm ET CE, LE LONG DE TOUTES LES CLOISONS ET DE TOUTS LES MURS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE POSE DU NOUVEAU CARRELAGE EN TAPIS-MOQUETTE.
- MONTER DU NOUVEAU CARRELAGE DE PLAFOND INSONORISANT AVEC UN NOUVEAU MOTIF DE QUADRILLAGE ; DE DIMENSIONS VARIABLES. QUADRILLAGE À ASSORTIR À L'AMÉNAGEMENT DU MOTIF DE QUADRILLAGE SUSPENDU ET EXISTANT.
- NOUVEAUX APPAREILS DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- REMONTER LE MIROIR EXISTANT ET DE MONTAGE AU PLAFOND ET CE, SUR LE MOTIF DE QUADRILLAGE DE PLAFOND.
- MONTER DU NOUVEAU GYPSE DE 12,7 mm, POUR AINSI POUVOIR REMPLACER LE GYPSE À FAÇADE VINYLE ET ENLEVÉ DES TRAVAUX D'OSSATURE PC350. POSER DU RUBAN À JOINTS ET APPLIQUER DU PLÂTRE AUX COINS ET LE LONG DES JOINTS. APPLIQUER UNE COUCHE DE PEINTURE D'APPRÊT ET DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION. LA DÉLIMITATION DU GYPSE NEUF EST REPRÉSENTÉE PAR DES POINTILLÉS ET CE, SELON LES INDICATIONS DU DESSIN 1/A02 : -----
- TYPIQUE : TOUTS LES PANNEAUX DE PLAFOND RAYONNANT MÉTALLIQUES EXISTANTS DOIVENT RESTER EN PLACE PENDANT LA CONSTRUCTION. PROTÉGEZ LES PANNEAUX PENDANT LE TRAVAIL. PEIGNEZ TOUTES LES SURFACES DE CHAUFFAGE RAYONNANT EXPOSÉES AVEC UNE PEINTURE RÉSISTANT À LA CHALEUR ÉLEVÉE. VOIR LE DEVIS.
- NOUVEAUX APPAREILS D'ÉLECTRIQUE. SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE.



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION : PLAN D'ÉTAGE DES NOUVELLES FINITIONS**

1  
 A02  
 ÉCHELLE 1:100



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION : NOUVEAU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI**

2  
 A02  
 ÉCHELLE 1:100

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**KEY PLAN PLAN CLÉ**

7			
6			
5			
4			
3			
2			
1	30/05/2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
No.	Date	Revision	By: Par:

Date Printed 19/04/2022 Date Imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. / N° du détail	A
B	Location drawing no. / sur dessin n°	B
C	Drawing no. / dessin n°	C

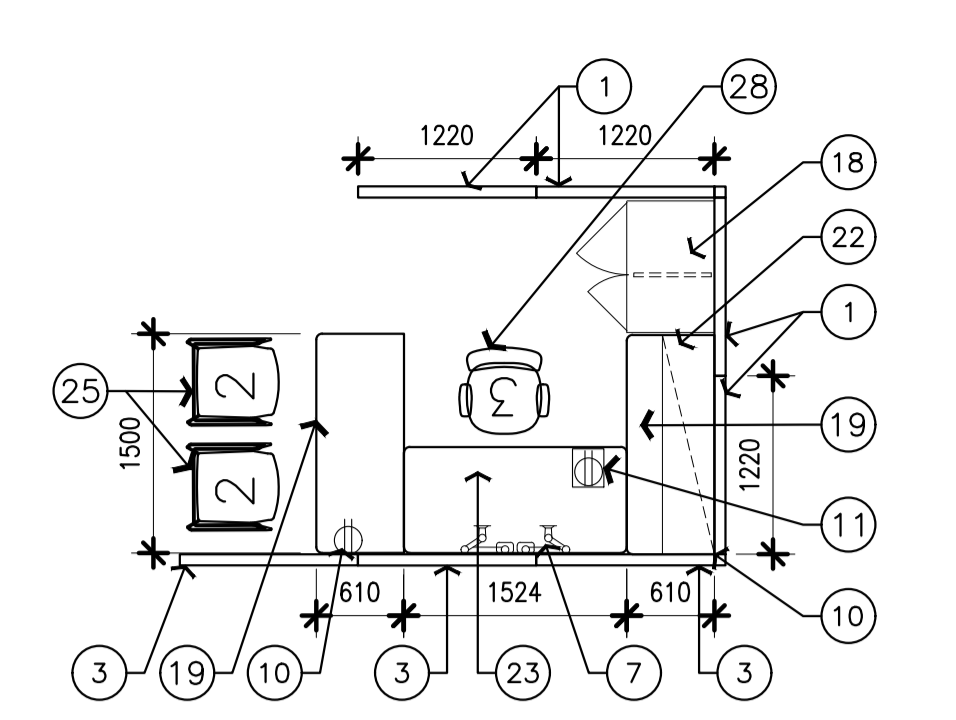
project  
 M-19 : LOCAL 230 - PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL  
 drawing

**PLAN ET DÉTAILS DU MOBILIER**

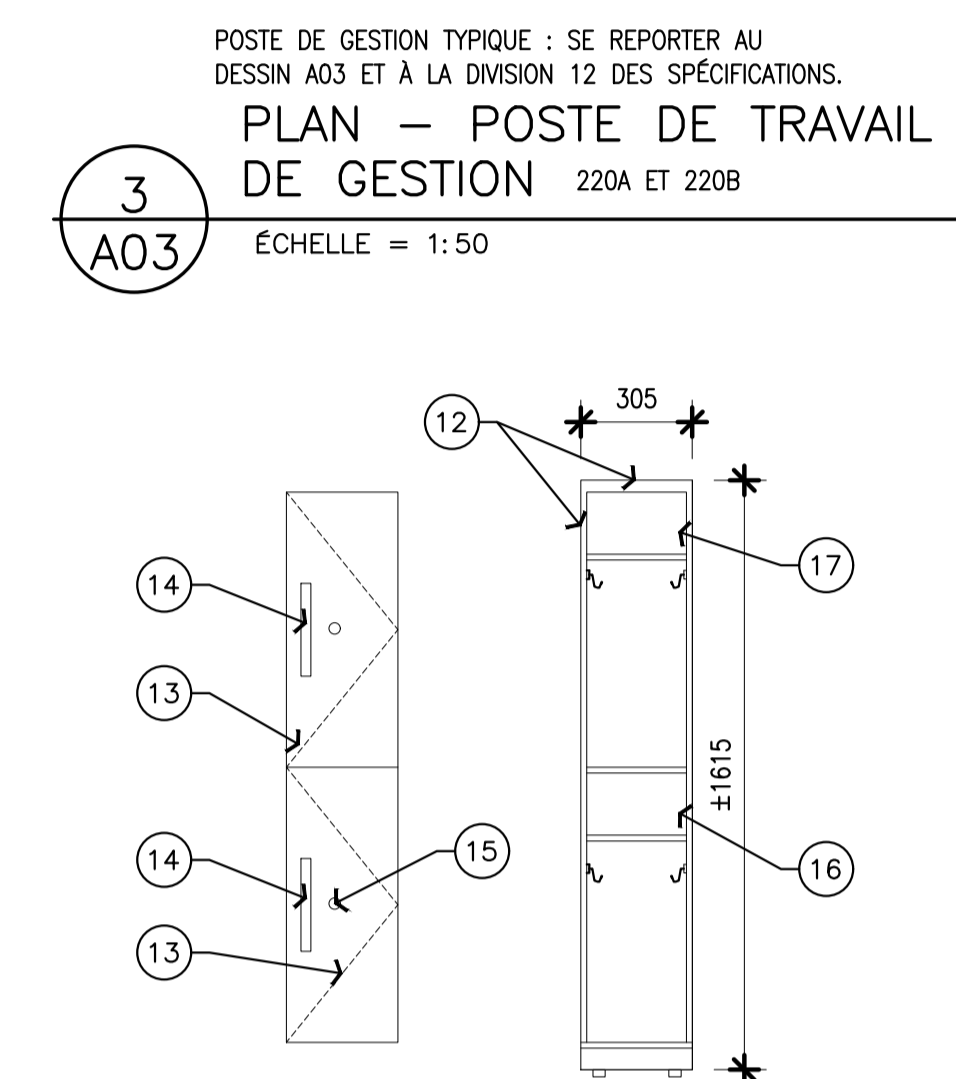
designed	conçu	date	date
SWH		MAI 2022	
drawn	dessiné	scale	échelle
SWH / FD / MD		COMME NOTÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
J.D.		4 of/de 5	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
J.L.			
dwg.no.		dessin n°	
6073-A03 F			
ACAD file:		fichier CDAO:	

**MOBILIER - NOTES**  
 FEUILLE A03 SEULEMENT

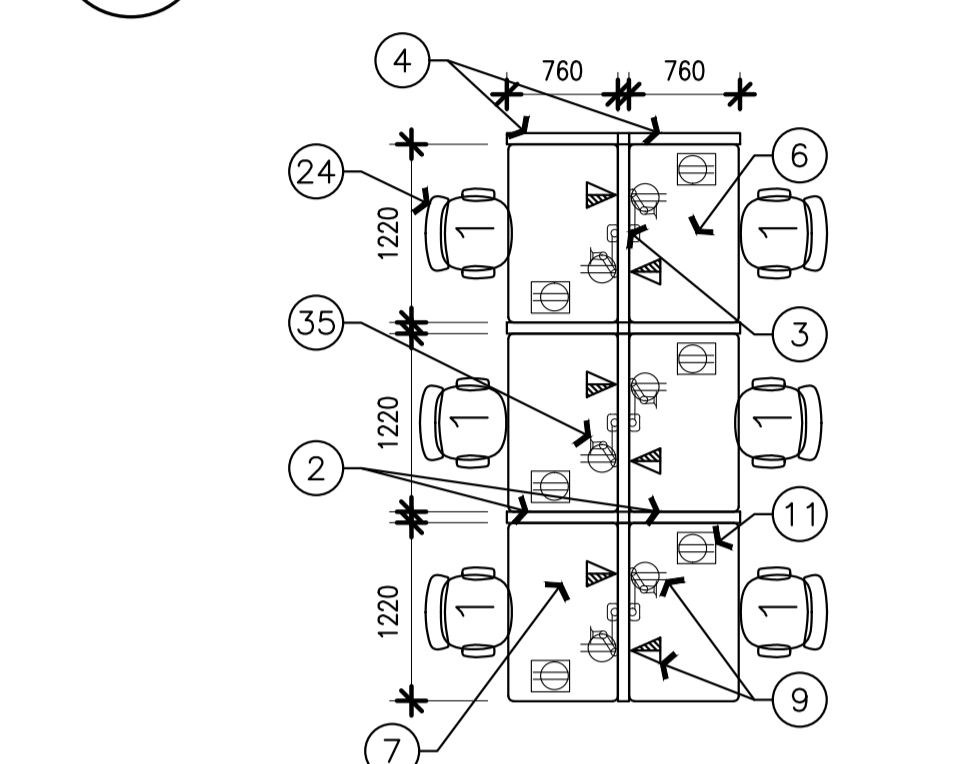
- PANNEAU DE 1,220mm DE LARGEUR SUR 1,670mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 762mm DE LARGEUR SUR 1,220mm DE HAUTEUR, PLUS UN ENSEMBLE EMPILEUR EN VERRE ET ASSORTI D'UN CADRE ET DE 1,220mm DE LARGEUR SUR 450mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 1,220mm DE LARGEUR SUR 1,220mm DE HAUTEUR, PLUS UN ENSEMBLE EMPILEUR DE VERRE ET ASSORTI D'UN CADRE ET DE 1,220mm DE LARGEUR SUR 450mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 760mm DE LARGEUR SUR 1,670mm DE HAUTEUR.
- CROCHET À MANTEAUX UNIVERSEL.
- SURFACE DE TRAVAIL DE 750mm DE LARGEUR SUR 1,220mm DE PROFONDEUR ET À HAUTEUR RÉGLABLE (ENTRE 686mm ET 1,173 mm) PAR MANŒUVRE ÉLECTRIQUE. À AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE DE GESTION DE LA FILIERIE À L'HORIZONTALE ET DE MONTAGE EN DESSOUS DE LA SURFACE. DE 381mm SUR 51mm ET À RAISON DE X ENSEMBLES DE GESTION PAR SURFACE DE TRAVAIL; À ESPACER DE FAÇON ÉQUIDISTANTE.
- DEUX BRAS D'ÉCRAN INDIVIDUEL AVEC DÉCOUPE DU BORD CENTRAL POUR LE COLLIER DE SERRAGE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS
- SURFACE DE TRAVAIL DE 760mm DE LARGEUR SUR 2,440mm DE LONGUEUR.
- EMPLACEMENT D'UNE NOUVELLE AMENÉE DE COURANT DANS LE MOBILIER SUSPENDU À PARTIR D'UN PANNEAU. SE REPORTER AU DEVIS. DÉTAIL TYPIQUE.
- EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DE COMMUNICATIONS (TRANSMISSION DE DONNÉES ET COMMUNICATION PHONIQUE). DÉTAIL TYPIQUE.
- MODULE DE COURANT TYPIQUE, À QUATRE (4) PORTES ET DE MONTAGE SUR LA PARTIE SUPÉRIEURE D'UN PUPITRE; TROIS (3) PRISES DE COURANT ET UNE (1) PORTE OU UNE PRISE DE CHARGEMENT « USB »; À AMÉNAGER AVEC UN CROCHET DE MONTAGE SUR LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PUPITRE ET DE TYPE RÉGLABLE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- BÂTI ET PARTIE SUPÉRIEURE DE CASIER, EN ACIER PEINT
- BÂTI DE PORTE, À FINI LAMINÉ
- POIGNÉE DE TIRAGE DE PORTE LINÉAIRE
- ENSEMBLE D'ENCLÈCHEMENT, À CAPACITÉ DE VERROUILLAGE
- CROCHET À MANTEAUX DOUBLE ET À OUVRAGE D'ASSISE RÉGLABLE ET CE, DE CHAQUE CÔTÉ.
- ÉTAGÈRE EN ACIER PEINT ET DE TYPE NON RÉGLABLE
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, NOUVELLE TOUR DE RANGEMENT DE 1,676 mm SUR 610mm DE LARGEUR SUR 610mm DE PROFONDEUR; À AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE « BBF » À CLASSEURS À COMPARTIMENTS ET TROIS (3) ÉTAGÈRES DE TYPE RÉGLABLE.
- SURFACE DE TRAVAIL AUTONOME DE 610mm DE LARGEUR SUR 1,500mm DE LONGUEUR.
- TABLE À CAFÉ DE FORME RONDE. VOIR LE DEVIS.
- NE PRÉVOIR AUCUN PANNEAU CONTRE LE MUR (DÉTAIL TYPIQUE).
- NOUVEL ENSEMBLE DE RETOUR À HAUTEUR INANOVABLE; DE TYPE AMÉNAGÉ AVEC UN BAHUT. DIMENSIONS DE 610 SUR 1,500 mm. NOUVEL ENSEMBLE DE 1,220mm, AVEC UNE LAMPÉ DE TRAVAIL DIODIQUE ET UN CAPTEUR D'OCCUPATION.
- SURFACE DE TRAVAIL DE 725mm DE PROFONDEUR SUR 1,524mm DE LARGEUR ET À HAUTEUR RÉGLABLE PAR MANŒUVRE ÉLECTRIQUE. À AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE DE GESTION DE LA FILIERIE À L'HORIZONTALE ET DE MONTAGE EN DESSOUS DE LA SURFACE. DE 381mm SUR 51mm ET À RAISON DE X ENSEMBLES DE GESTION PAR SURFACE DE TRAVAIL; À ESPACER DE FAÇON ÉQUIDISTANTE.
- CHAISE DE POSTE DE TRAVAIL RAPIDE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE D'INVITÉ. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE LONGUE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- BLOCS D'INSONORISATION DE 610mm SUR 610mm SUR 50mm; À AMÉNAGER AVEC UNE ÉPAISSEUR DE 6 mm DE FEUTRE À DÉCOUPER AVEC PRÉCISION. À CÔTÉ D'INSONORISATION CORRESPONDANT À UN COEFFICIENT DE RÉDUCTION DU BRUIT DE VALEUR NRC 80 (EN ÉTÉ, À BLOCS D'INSONORISATION DE FORME 3 ET DE COTE 300.43). SE REPORTER AU DESSIN 6/A03 AFIN DE RETROUVER LES HAUTEURS DE MONTAGE.
- CHAISE ERGONOMIQUE DE POSTE DE TRAVAIL. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- RELOCALISER LE COFFRE-FORT EXISTANT SELON LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- NOUVELLE TABLE ÉLECTRIQUE 610mm x 1,830mm, RÉGLABLE EN HAUTEUR (686MM - 1,173MM) ÉQUIPÉE D'UN SYSTÈME DE GESTION DES FILS HORIZONTAUX SOUS LA SURFACE 381MM X 51MM, QTY X PAS SURFACE DE TRAVAIL, ÉGALEMENT ESPACÉE.
- NOUVEAU BUREAU 610mm x 1,830mm AUTONOME, À HAUTEUR FIXE.
- CONNECTEZ LES SURFACE DE TRAVAIL ADJACENTS RÉGLABLES EN HAUTEUR POUR ASSURER UN MOUVEMENT SIMULTANÉ.
- NOUVEAU 750mm X 1,830mm BUREAU DE TRAVAIL D'ORDINATEUR (PAR AUTRE).
- CARREAU DE PANNEAU PEINT À CET EMPLACEMENT: ----- SE REPORTER AU PLAN ET AUX SPÉCIFICATIONS.
- BRAS D'ÉCRAN INDIVIDUEL AVEC DÉCOUPE DU BORD CENTRAL POUR LE COLLIER DE SERRAGE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS
- TABLE DE COLLABORATION EN FORME D'HEXAGON. RE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.



**2 A03**  
 PLAN - POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE 230D, 230E, 220D, 220E  
 ÉCHELLE = 1:50



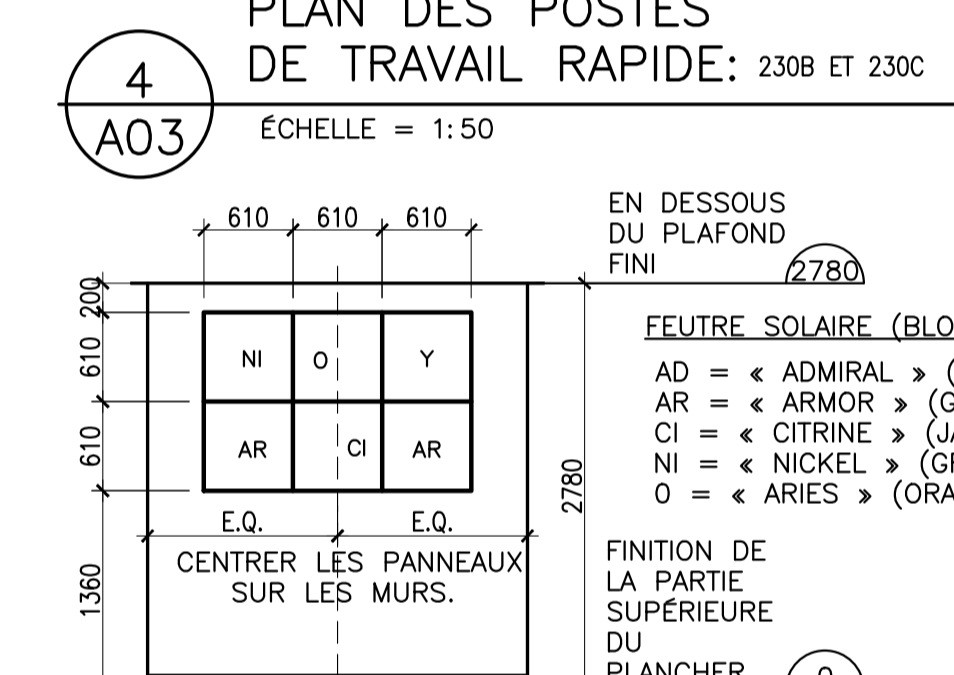
**3 A03**  
 PLAN - POSTE DE TRAVAIL DE GESTION 220A ET 220B  
 ÉCHELLE = 1:50



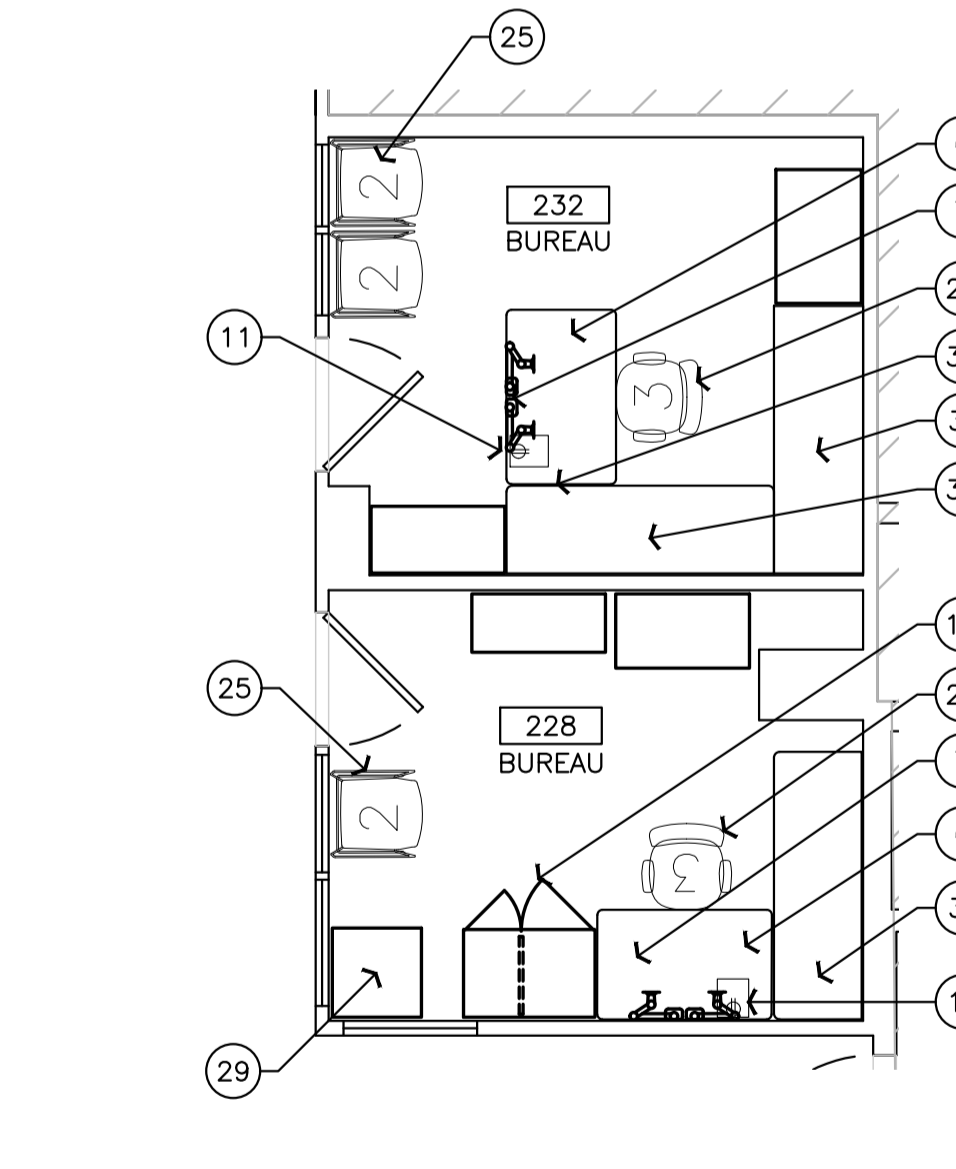
**4 A03**  
 PLAN DES POSTES DE TRAVAIL RAPIDE: 230B ET 230C  
 ÉCHELLE = 1:50



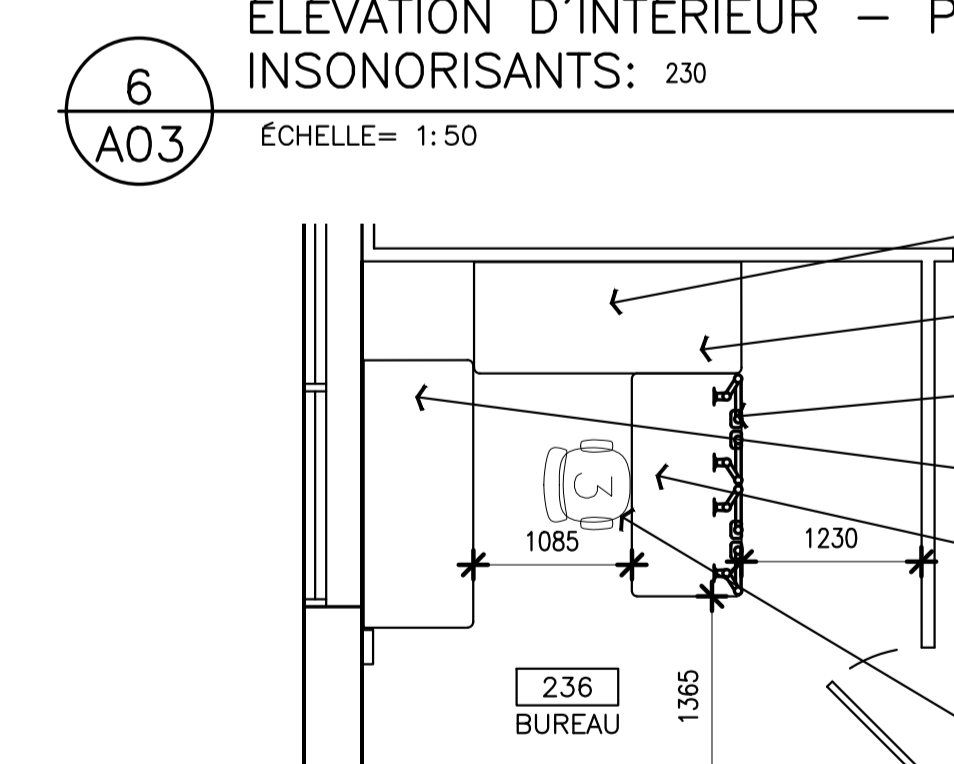
**5 A03**  
 ÉCHELLE = 1:20



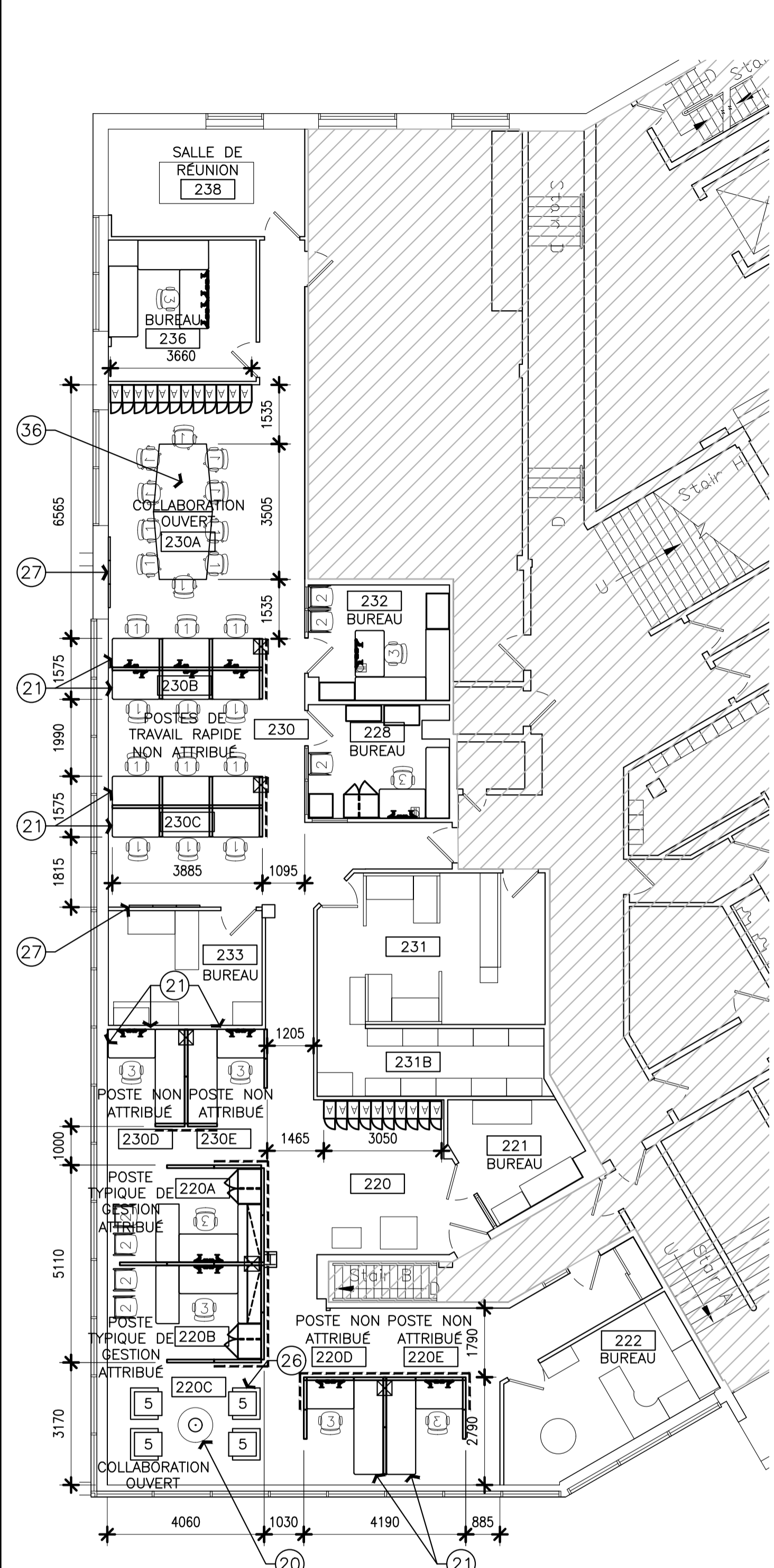
**6 A03**  
 ÉCHELLE = 1:50



**7 A03**  
 SCALE = 1:50



**7 A03**  
 SCALE = 1:50



**1 A03**  
 ÉCHELLE = 1:100

<p>1 CHAISE DE SALLE DE RÉUNION/ POSTE DE TRAVAIL RAPIDE: SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>2 CHAISE D'INVITÉ : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>3 CHAISE ERGONOMIQUE DE POSTE DE TRAVAIL: SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>5 CHAISE DE LONGUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>(T4) TABLE À CAFÉ DE FORME RONDE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>TABLE (T5) DE SALLE DE RÉUNIONS : DESSUS DE TABLE DE 1,220 mm SUR 3,505 mm, EN DEUX MORCEAUX ET DE FORME HEXAGONALE. SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>POSTES DE TRAVAIL RAPIDE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>	<p>CASIER, DE TYPE 'B'. SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>
<p>CUBICULE TYPIQUE DE GESTIONNAIRE, CUBICULE DE SUPERVISEUR : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.</p>								



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

KEY PLAN / PLAN CLÉ

7			
6			
5			
4			
3			
2			
1	30/05/2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	SWH
No.	Date	Revision	By: Par:

Date Printed 19/04/2022		Date imprimée
<ul style="list-style-type: none"> <li>Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same</li> <li>Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.</li> </ul>		

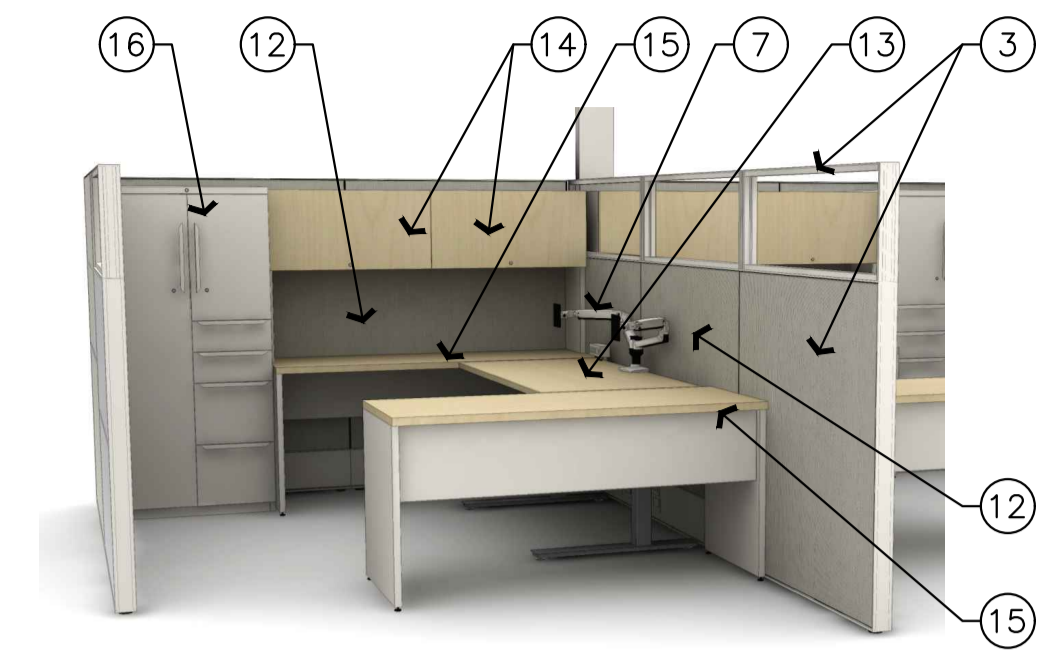
A	A Detail no. / N° du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin n°	B
C	C Drawing no. / dessin n°	C

project / projet  
 M-19 : LOCAL 230 - PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL  
 drawing / dessin  
 IMAGES DU MOBILIER

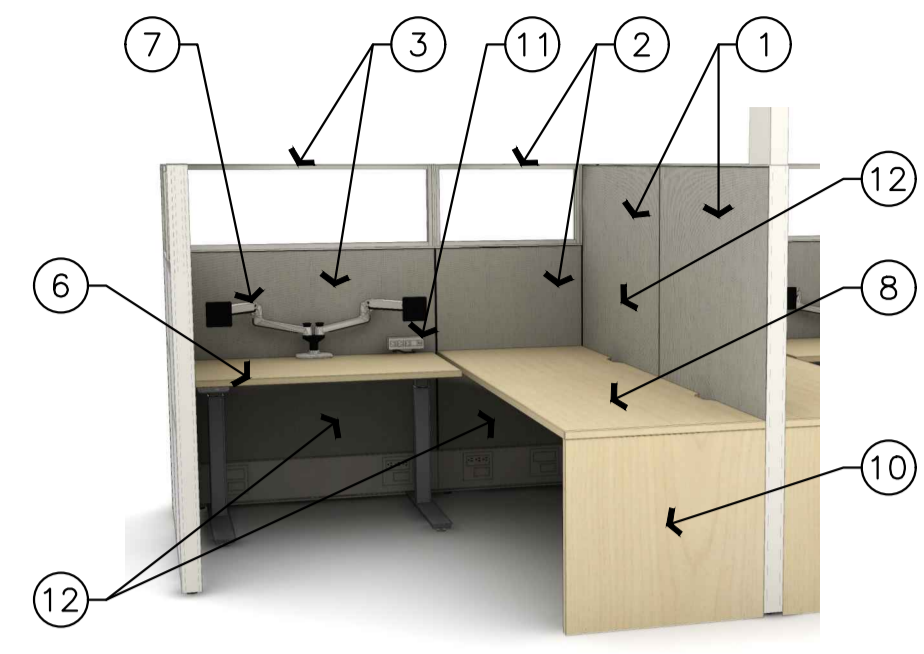
designed / conçu	SWH	date / date	MAI 2022
drawn / dessiné	SWH / FD / MD	scale / échelle	COMME NOTÉ
checked / vérifié	J.D.	sheet / of/de	5 / 5
approved / approuvé	J.L.	W.O.no.	
dwg.no.	6073-A04 F	dessin n°	
ACAD file:		fichier CDAO:	

MOBILIER - NOTES  
 FEUILLE A04 SEULEMENT

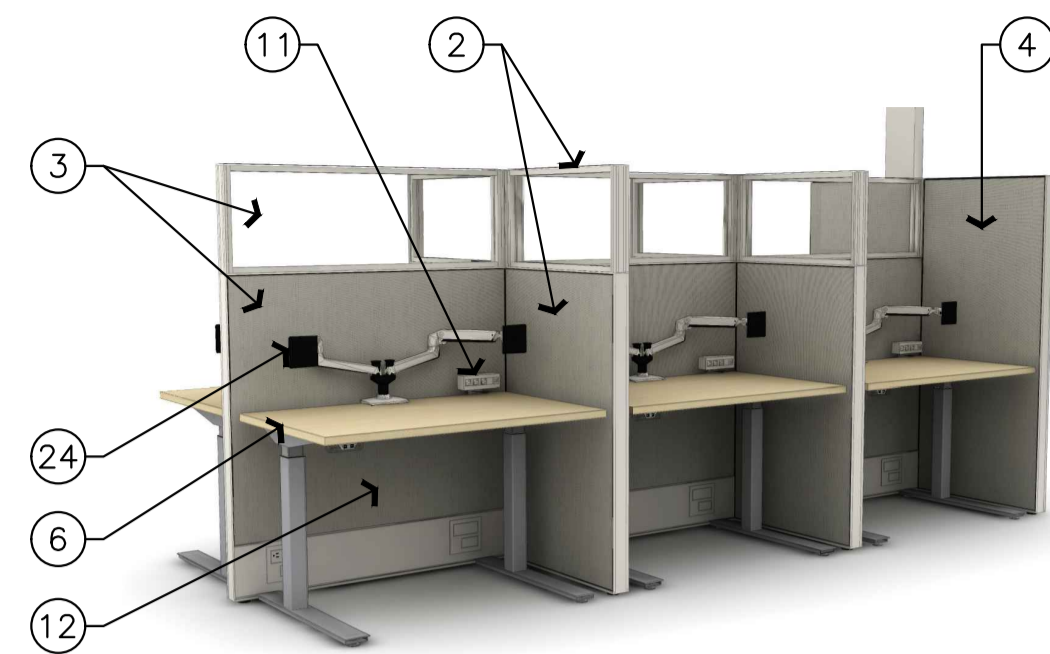
- PANNEAU DE 1,220 mm DE LARGEUR SUR 1,670 mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 762 mm DE LARGEUR SUR 1,220 mm DE HAUTEUR, PLUS UN ENSEMBLE EMPILEUR EN VERRE ET ASSORTI D'UN CADRE ET DE 1,220 mm DE LARGEUR SUR 450 mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 1,220 mm DE LARGEUR SUR 1,220 mm DE HAUTEUR, PLUS UN ENSEMBLE EMPILEUR DE VERRE ET ASSORTI D'UN CADRE ET DE 1,220 mm DE LARGEUR SUR 450 mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 760 mm DE LARGEUR SUR 1,670 mm DE HAUTEUR.
- PANNEAUX D'EXTÉRIEUR - CARRELAGE EN ACIER PEINT
- SURFACE DE TRAVAIL DE 750 mm DE LARGEUR SUR 1,220 mm DE PROFONDEUR ET À HAUTEUR RÉGLABLE (ENTRE 686 ET 1,173 mm) PAR MANŒUVRE ÉLECTRIQUE. À AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE DE GESTION DE LA FILIERIE À L'HORIZONTALE ET DE MONTAGE EN DESSOUS DE LA SURFACE. DE 381 mm SUR 51 mm ET À RAISON DE X ENSEMBLES DE GESTION PAR SURFACE DE TRAVAIL; À ESPACER DE FAÇON ÉQUIDISTANTE.
- BRAS D'ÉCRAN DOUBLE AVEC DÉCOUPE DU BORD CENTRAL POUR LE COLLIER DE SERRAGE.
- SURFACE DE TRAVAIL DE 760 mm DE LARGEUR SUR 2,440 mm DE LONGUEUR.
- PANNEAUX D'EXTÉRIEUR - CARRELAGE DE TABLEAU POUR MARQUEURS
- PATTE PLEINE DE GABLE D'EXTRÉMITÉ DE LA SURFACE DE TRAVAIL.
- MODULE TIPIQUE DE COURANT À QUATRE (4) PORTES ET EN DESSUS DE COMPTOIR, AVEC 3 PRISES DE COURANT D'ÉNERGIE ET UNE PORTE DE CHARGEMENT « USB »; À AMÉNAGER AVEC UN CROCHET RÉGLABLE ET DE MONTAGE À L'EMPLACEMENT DU PUPITRE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- PANNEAU MOTORISÉ.
- SURFACE DE TRAVAIL DE 725 mm DE PROFONDEUR SUR 1,524 mm DE LARGEUR ET À HAUTEUR RÉGLABLE PAR MANŒUVRE ÉLECTRIQUE. À AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE DE GESTION DE LA FILIERIE À L'HORIZONTALE ET DE MONTAGE EN DESSOUS DE LA SURFACE. DE 381 mm SUR 51 mm ET À RAISON DE X ENSEMBLES DE GESTION PAR SURFACE DE TRAVAIL; À ESPACER DE FAÇON ÉQUIDISTANTE.
- NOUVEL ENSEMBLE DE RETOUR À HAUTEUR INAMOVIBLE; DE TYPE AMÉNAGÉ AVEC UN BAHUT. DIMENSIONS DE 610 SUR 1,500 mm. NOUVEL ENSEMBLE DE 1,220 mm, AVEC UNE LAMPE DE TRAVAIL DIODIQUE ET UN CAPTEUR D'OCCUPATION.
- SURFACE DE TRAVAIL AUTONOME DE 610 mm DE LARGEUR SUR 1,500 mm DE LONGUEUR.
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, NOUVELLE TOUR DE RANGEMENT DE 1,676 mm SUR 610 mm DE LARGEUR SUR 610 mm DE PROFONDEUR; À AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE « BBF » À CLASSEURS À COMPARTIMENTS ET TROIS (3) ÉTAGÈRES DE TYPE RÉGLABLE.
- DESSUS DE TABLE DE 1,220 mm SUR 3,200 mm, EN DEUX MORCEAUX ET DE FORME HEXAGONALE.
- TABLE RONDE COLLABORATIF. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- FAUTEUIL DE SALON. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE D'INVITÉ. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE DE RÉUNION. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE DE POSTE DE TRAVAIL RAPIDE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE ERGONOMIQUE DE POSTE DE TRAVAIL TIPIQUE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- BRAS D'ÉCRAN INDIVIDUEL AVEC DÉCOUPE DU BORD CENTRAL POUR LE COLLIER DE SERRAGE.
- NOUVEAU COMPTOIR STATION DE TRAVAIL LAN 750mm x 1830mm EN ACIER. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS. NEW LAMINATE COUNTERTOP ON STEEL 750mmD X 1,830mm IT/LAN WORKBENCH BASE WITH HEIGHT ADJUSTABLE LEGS.
- NOUVELLE ÉTAGÈRE 305mm X 1,830mm. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TROIS NOUVEAUX MONTANTS 1,220mmHT EN ACIER. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- NOUVEAUX BLOCS-TIROIRS 150mm ET 305mm EN ACIER À MONTAGE SOUS PLAN. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- NOUVEAU RAIL 1,830mm À TRAVERS LES MONTANTS. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- NOUVELLE BARE D'ALIMENTATION DE 1,830mm LONG MONTÉE SUR LE RAIL. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TROIS NOUVEAUX BRAS D'ÉCRAN MOUNTÉE AUX MONTANTS EN ACIER. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- NOUVEAU PLATEAU DE CLAVIER RÉGLABLE COMPLET AVEC PLATEAU DE SOURIS. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.



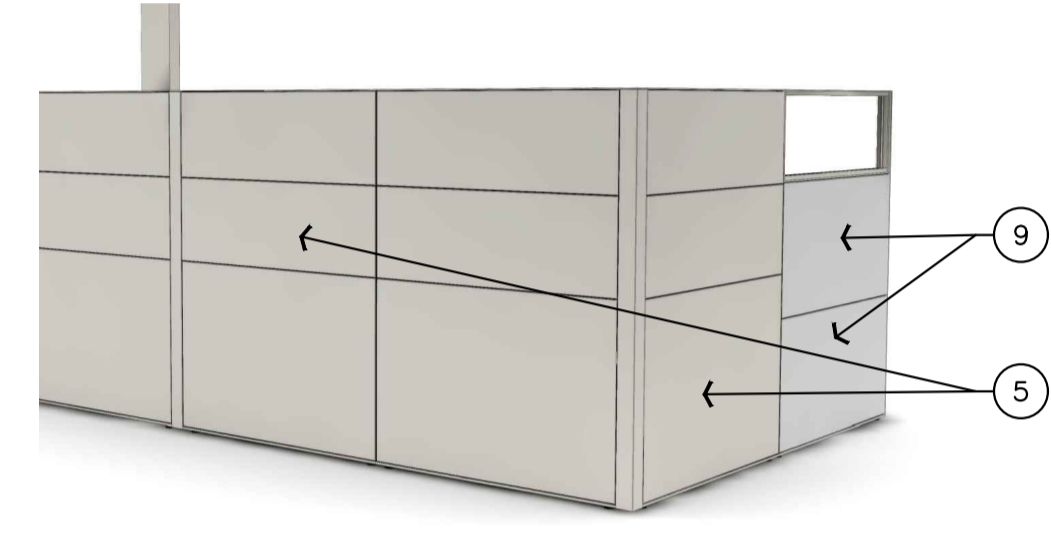
1  
A04  
POSTE DE TRAVAIL DE GESTIONNAIRE - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



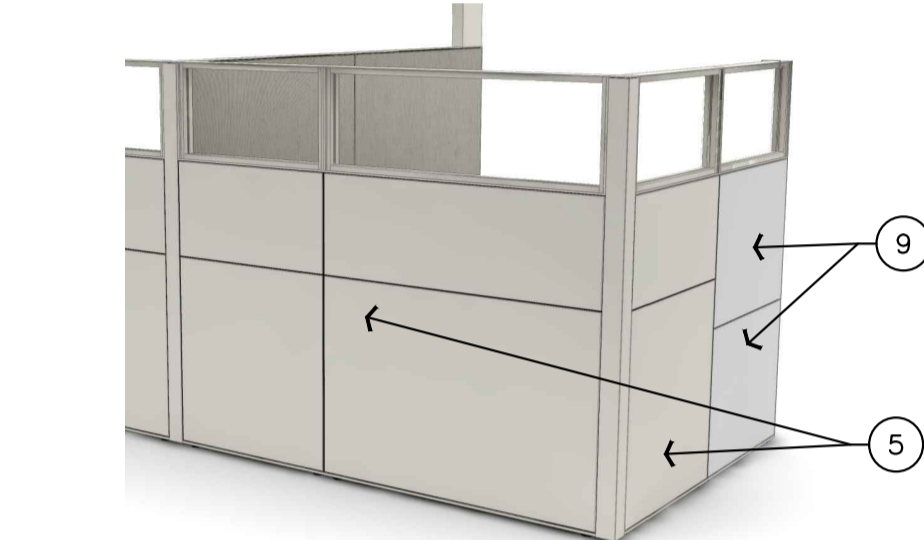
2  
A04  
POSTE DE TRAVAIL TIPIQUE - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



3  
A04  
POSTES DE TRAVAIL RAPIDE - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



4  
A04  
PANNEAUX SÉPARATEURS D'UN POSTE DE TRAVAIL DE GESTIONNAIRE - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



5  
A04  
PANNEAUX SÉPARATEURS D'UN POSTE DE TRAVAIL TIPIQUE - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



6  
A04  
PANNEAUX DE POSTE DE TRAVAIL RAPIDE - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



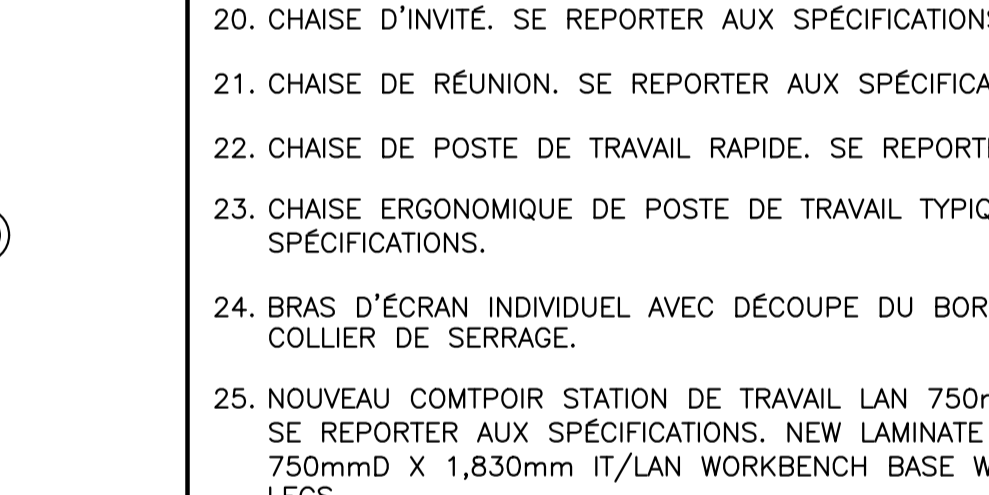
6  
A04  
TABLE DE COLLABORATION OUVERT - VUE ISOMÉTRIQUE  
ÉCHELLE = P. À É.



8  
A04  
TABLE RONDE COLLABORATIF - VUE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



9  
A04  
FAUTEUIL DE SALON - VUE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



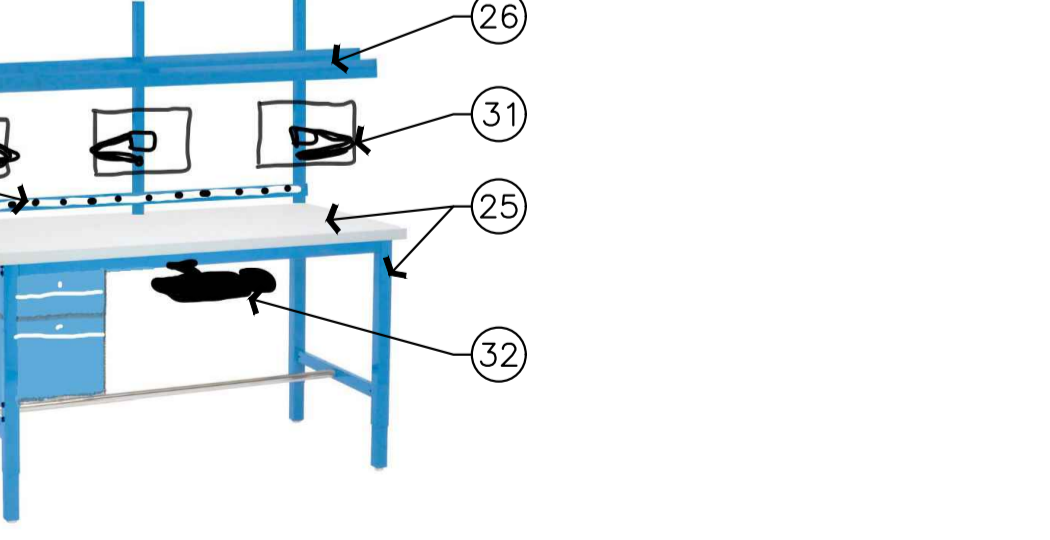
10  
A04  
CHAISE D'INVITÉ - VUE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



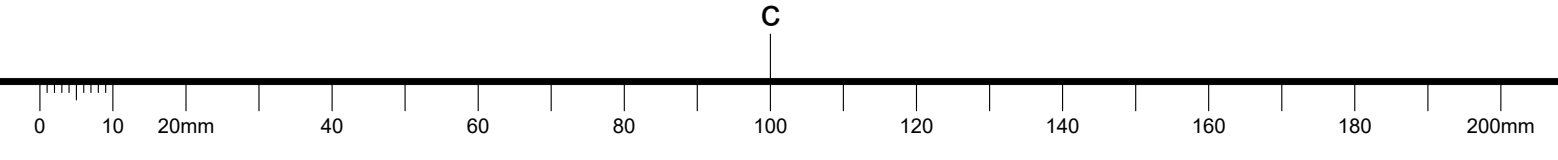
11  
A04  
CHAISE DE RÉUNION/ DE POSTE DE TRAVAIL RAPIDE - VUE DE CÔTÉ  
SCALE = NTS



12  
A04  
CHAISE ERGONOMIQUE DE POSTE DE TRAVAIL TIPIQUE  
SCALE = NTS



13  
A04  
STATION DE TRAVAIL LAN DE VUE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

LÉGENDE DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE	
	SYMBOLE D'UN ARTICLE NEUF
	SYMBOLE D'UN ARTICLE EXISTANT, A CONSERVER.
	SYMBOLE D'UN ARTICLE DÉMOLI ET (OU) ENLEVÉ
	TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE
	ALIMENTATION D'EAU REFRIGÉRIÉE
	RETOUR D'EAU REFRIGÉRIÉE
	CANALISATION DE COMMANDE
	TUYAU, VERS LE HAUT
	TUYAU, VERS LE BAS
	RACCORD-UNION
	CAPUCHON
	SOUPAPE À BILLE
	SOUPAPE DE COMMANDE À 2 VOIES - COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE
	SOUPAPE DE COMMANDE À 3 VOIES - COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE
	SOUPAPE D'ÉQUILIBRAGE DE CIRCUIT
	SOUPAPE DE DRAINAGE
	ÉCOUTEUR
	REGARD
	ÉVÈN D'AIR
	CONDUIT DE FORME RECTANGULAIRE
	CONDUIT DE FORME RECTANGULAIRE, AVEC DOUBLURE INSONORISANTE
	ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR
	CONNEXION FLEXIBLE
	DIFFUSEUR D'ALIMENTATION DE FORME CARRÉE
	GRILLE DE RETOUR
	CONDUIT FLEXIBLE ISOLÉ
	CONDUIT D'EMBRANGEMENT DE FORME RONDE, À AMÉNAGER AVEC UN REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE.
	CAPTEUR DE TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR (COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE)

**ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR**

FABRICANT	TRANE
IDENT. DE L'APPAREILLAGE	19FCU13; 19FCU12; 19FCU03; 19FCU06; 19FCU11
MODÈLE	FCB020
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 95/200
P. S. EXT.	Pa / in.w.c. 62.5/0.25
SERPENTIN DE REFRIGÉRISSMENT	3 RANGÉES
CAPACITÉ SENS.	kW / MBH 1.3/4.51
CAPACITÉ TOTALE	kW / MBH 1.7/5.92
ENTRÉE D'AIR	°C / °F 26.7/19.4 / 80.0/67.0 (DB/WB)
ENTRÉE D'EAU	°C / °F 7.2/45
DÉBIT D'EAU	L/m / GPM 4.5 / 1.18
CHUTE DE PRESSION D'EAU	kPa / ft. 6.5 / 2.18
ÉLECTRICITÉ	
AMENÉE DE COURANT	V/PH/Hz 115/1/60
COURANT	W 67
IDENT. DE L'APPAREILLAGE	19FCU08; 19FCU07; 19FCU73; 19FCU04; 19FCU02
MODÈLE	FCB040
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 189/400
P. S. EXT.	Pa / in.w.c. 62.5/0.25
SERPENTIN DE REFRIGÉRISSMENT	3 RANGÉES
CAPACITÉ SENS.	kW / MBH 2.8/9.68
CAPACITÉ TOTALE	kW / MBH 3.8/13.05
ENTRÉE D'AIR	°C / °F 26.7/19.4 / 80.0/67.0 (DB/WB)
ENTRÉE D'EAU	°C / °F 7.2/45
DÉBIT D'EAU	L/m / GPM 9.8 / 2.6
CHUTE DE PRESSION D'EAU	kPa / ft. 30.5 / 10.2
ÉLECTRICITÉ	
AMENÉE DE COURANT	V/PH/Hz 115/1/60
COURANT	W 167
IDENT. DE L'APPAREILLAGE	19FCU80; 19FCU77; 19FCU05
MODÈLE	FCB060
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 283/600
P. S. EXT.	Pa / in.w.c. 62.5/0.25
SERPENTIN DE REFRIGÉRISSMENT	3 RANGÉES
CAPACITÉ SENS.	kW / MBH 4.0/13.68
CAPACITÉ TOTALE	kW / MBH 5.1/17.56
ENTRÉE D'AIR	°C / °F 26.7/19.4 / 80.0/67.0 (DB/WB)
ENTRÉE D'EAU	°C / °F 7.2/45
DÉBIT D'EAU	L/m / GPM 13.2 / 3.5
CHUTE DE PRESSION D'EAU	kPa / ft. 14.4 / 4.8
ÉLECTRICITÉ	
AMENÉE DE COURANT	V/PH/Hz 115/1/60
COURANT	W 229
REMARQUE	ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS, DE TYPE DISSIMULÉ ET D'ORIENTATION À L'HORIZONTALE, AVEC PLÉNUM DE RETOUR ET ENTRÉE DE COLLIER DE CONDUIT DE RETOUR; AUSSI, AVEC UN FILTRE MERV 13, UN MOTEUR « ECM » ET À VALEUR STATIQUE ÉLEVÉE, DES ISOLATEURS D'ANTI-VIBRATION, UNE INSTALLATION D'INTERFACE TERMINALE FOURNIE PAR LE CLIENT (« CSTI ») ET UN DISJONCTEUR SANS FUSIBLE ET DE FIXATION OU D'ATTACHE À L'ÉLÉMENT.

**DIFFUSEURS ET GRILLES**

FABRICANT	E. H. PRICE
PRODUIT	DIFFUSEURS DE FORME CARRÉE
REF.	SD
MODÈLE	ø200/600x600/APDMC-BN/3/B12
DÉBIT D'AIR	L/s / CFM 94.4/200
REMARQUE	-
PRODUIT	GRILLES DE RETOUR
REF.	RG1
MODÈLE	600x300/80/CH/B12
REF.	RG2
MODÈLE	300x300/80/CH/B12
REMARQUE	PROFILÉ DE BORDURE, POUR LA POSE D'UN MOTIF DE QUADRILLAGE DE PLAFOND À BARRES EN TÉ

**SOUPAPE D'ÉQUILIBRAGE DE CIRCUIT**

FABRICANT	IMI HYDRONIC (TA)
REF.	CBV
MODÈLE	STAS
GROSSEUR	DN20
REMARQUE	À L'EMPLACEMENT DE TOUTS LES ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR

**1 M01** OUVRAGES DE DÉMOLITION – PLAN DES CONDUITS  
 ÉCHELLE 1:100

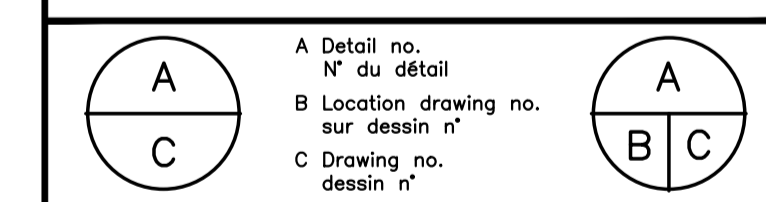
**2 M01** OUVRAGES DE DÉMOLITION – PLAN DE LA TUYAUTERIE  
 ÉCHELLE 1:100

- NOTES – TRAVAUX DE MÉCANIQUE :
- DÉCONNECTER ET ENLEVER CHACUN DES QUINZE (15) ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS ET CE, Y COMPRIS CE QUI SUIT : CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, DIFFUSEURS D'ALIMENTATION ET GRILLES DE RETOUR, ENLEVER AUSSI LE CONDUIT FLEXIBLE D'AIR D'EXTÉRIEUR ET CE, EN SE RENDANT JUSQU'AU POINT DE DÉPART; CAPUCHONNER L'OUVRAGE À CET ENDROIT ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL, ENLEVER LA TUYAUTERIE CONNEXE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU REFRIGÉRIÉE ET LA TUYAUTERIE CONNEXE DE DRAINAGE DE CONDENSAT ET CE, EN REVENANT JUSQU'ÀUX PRINCIPALES CANALISATIONS; ET CAPUCHONNER LE TOUT À CES POINTS-CI ET CE, À DES FINS DE RACCORDEMENT ÉVENTUEL.
  - DÉCONNECTER ET ENLEVER TOUTS LES CAPTEURS EXISTANTS ET INTELLIGENTS ET SERVANT AU CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS EXISTANTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS; ENLEVER AUSSI LES SOUPAPES DE CHAUFFAGE DE TYPE PÉRIPHÉRIQUE. LES PRÉSENTS TRAVAUX RELEVENT DE LA DIVISION 25.
  - LOCAL 231-231B : TOUTS LES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET TOUTS LES NOUVEAUX TRAVAUX À L'INTÉRIEUR DE CE LOCAL SE DEVONT D'ÊTRE RÉALISÉS OU COMPLÉTÉS AU COURS D'UN DÉLAI SPÉCIFIQUE ET EN CONTINU ET CE, SUR UNE PÉRIODE DE CINQ (5) JOURS, LAQUELLE PÉRIODE SE DEVANT D'ÊTRE ÉTABLIE À L'AVANCE, EN OUTRE ET ICI, LE TOUT DEVRA ÊTRE SOUMIS À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, SANS POUR AUTANT SE LIMITER À CE QUI SUIT, LES TRAVAUX DEVONT COMPRENDRE : MOTIF DE QUADRILLAGE AU PLAFOND ET CARREAUX DE PLAFOND, ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS ET TRAVAUX CONNEXES ET ENFIN, LUMINAIRES ET TRAVAUX CONNEXES. LA PROTECTION DE L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES SURFACES À L'INTÉRIEUR DE CES LOCAUX AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET DES TRAVAUX NEUFS DEVRA RELEVÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

No.	Date	Revision	By:
1	19 05 2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	ZM
0	10 05 2022	DOCUMENT, À FAIRE TRADUIRE	ZM

Date Printed: \_\_\_\_\_ Date d'impression: \_\_\_\_\_

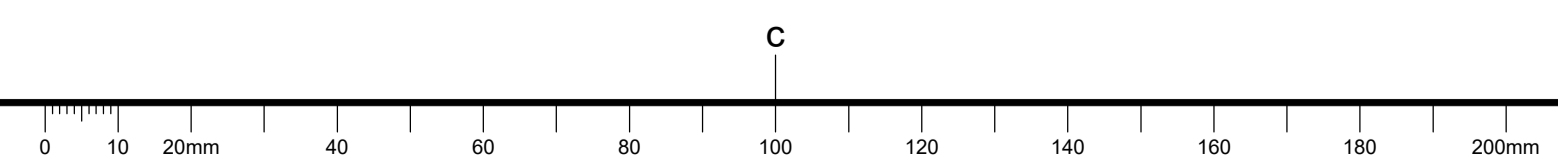
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project: M-19 : LOCAL 230 – PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ  
 campus du CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: TRAVAUX DE MÉCANIQUE - PLANS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION, NOMENCLATURE ET LÉGENDES

designed	ZM	conçu	date	MAI 2022	date
drawn	ZM	dessiné	scale	SELON LES ANNOTATIONS	
checked	PS	vérifié	sheet	1 of/de	2 feuille
approved	J.L.	approuvé	W.O.no.	D.T. n°	
dwg.no.	6073-M01F				dessin n°
ACAD file:					fichier CDAO:

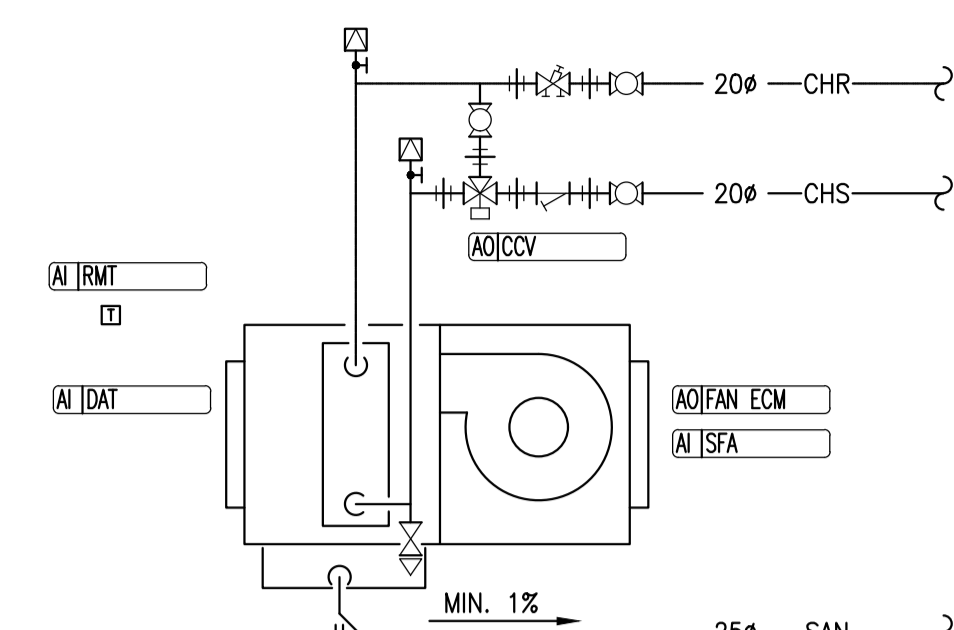


**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**DÉBIT D'AIR D'EXTÉRIEUR**

CONNEXION D'AIR D'EXTÉRIEUR	DÉBIT D'AIR D'EXTÉRIEUR	
	L/s	CFM
19FCU13	23.7	50
19FCU12	9.4	20
19FCU08	30.8	65
19FCU07	30.8	65
19FCU03	23.6	50
19FCU02	14.2	30
19FCU73	19.0	40
19FCU80	19.0	40
19FCU77	19.0	40
19FCU04	9.4	20
19FCU05	14.2	30
19FCU11	9.4	20
19FCU06	9.4	20



**REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE L'ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR**

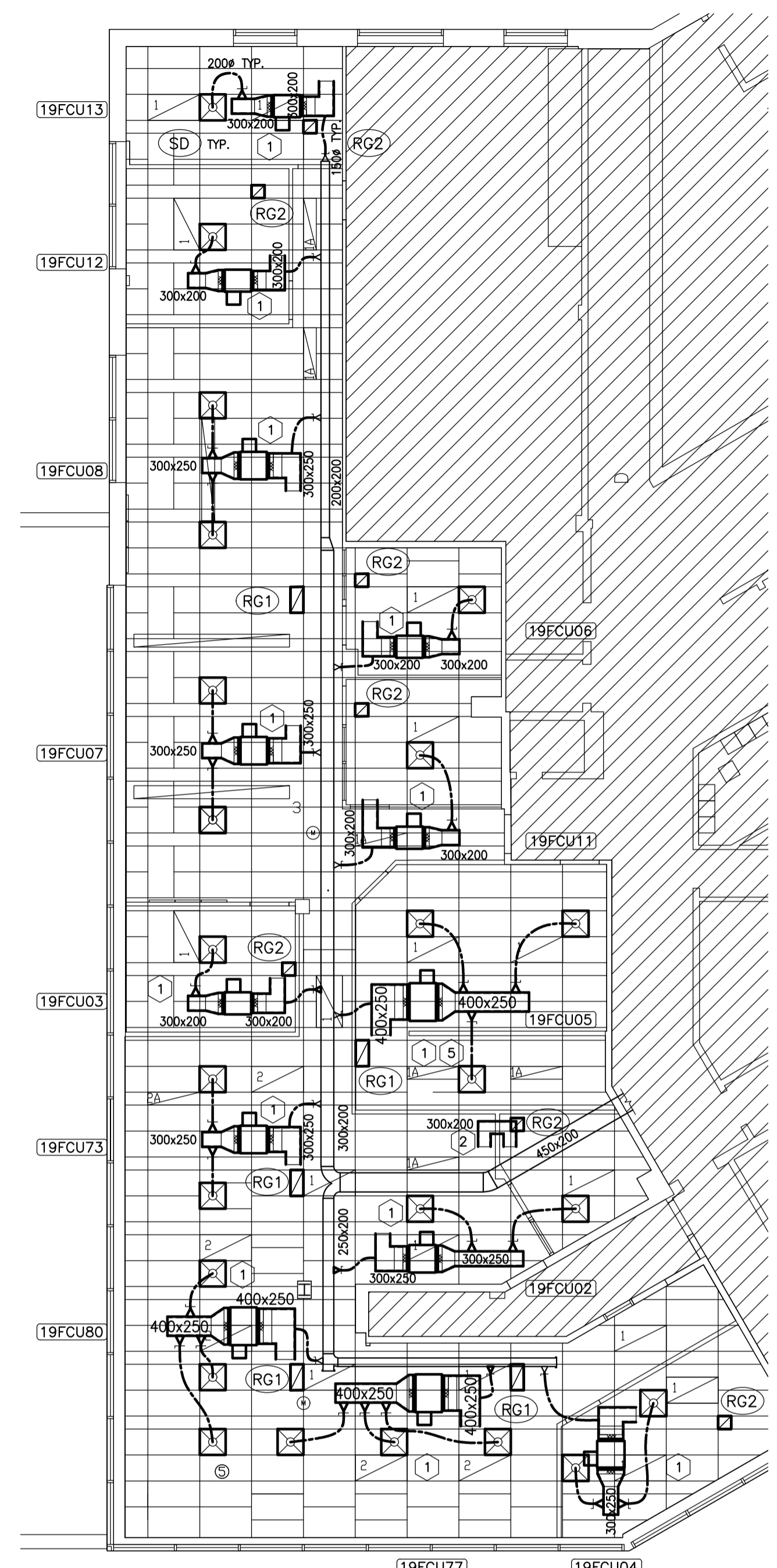
3 MO2 P. À É.

**NOTES GÉNÉRALES - COMMANDES :**

- TOUTS LES TRAVAUX SE RAPPORTANT AUX COMMANDES NUMÉRIQUES DIRECTES (« DDC ») DEVRAIENT ÊTRE RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ AINSWORTH CANADA ET CE, EN COMMUNIQUANT AVEC LA PERSONNE SUIVANTE : AARON DOBSON, AU 613-247-7938; AARON.DOBSON@AINSWORTH.COM
- TOUTS LES CAPTEURS À COMMANDE NUMÉRIQUE DIRECTE ET TOUTS LES CONDUITS DANS L'ESPACE FINI DEVONT ÊTRE DE MONTAGE ENCASTRÉ DANS LE MUR ET **NON DE MONTAGE EN SURFACE**.
- L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE SE DEVRA D'INSTALLER LES SOUPAPES DE COMMANDE FOURNIES PAR LA SOCIÉTÉ AINSWORTH.
- L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA S'OCCUPER DES COÛTS POUR LE RÉGLAGE ET LA MISE EN SERVICE, LESQUELS RÉGLAGE ET MISE EN SERVICE RELEVANT DU TECHNICIEN DU FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ AINSWORTH.

**SÉQUENCE DES OPÉRATIONS DE COMMANDE(S) NUMÉRIQUES DIRECTES :**

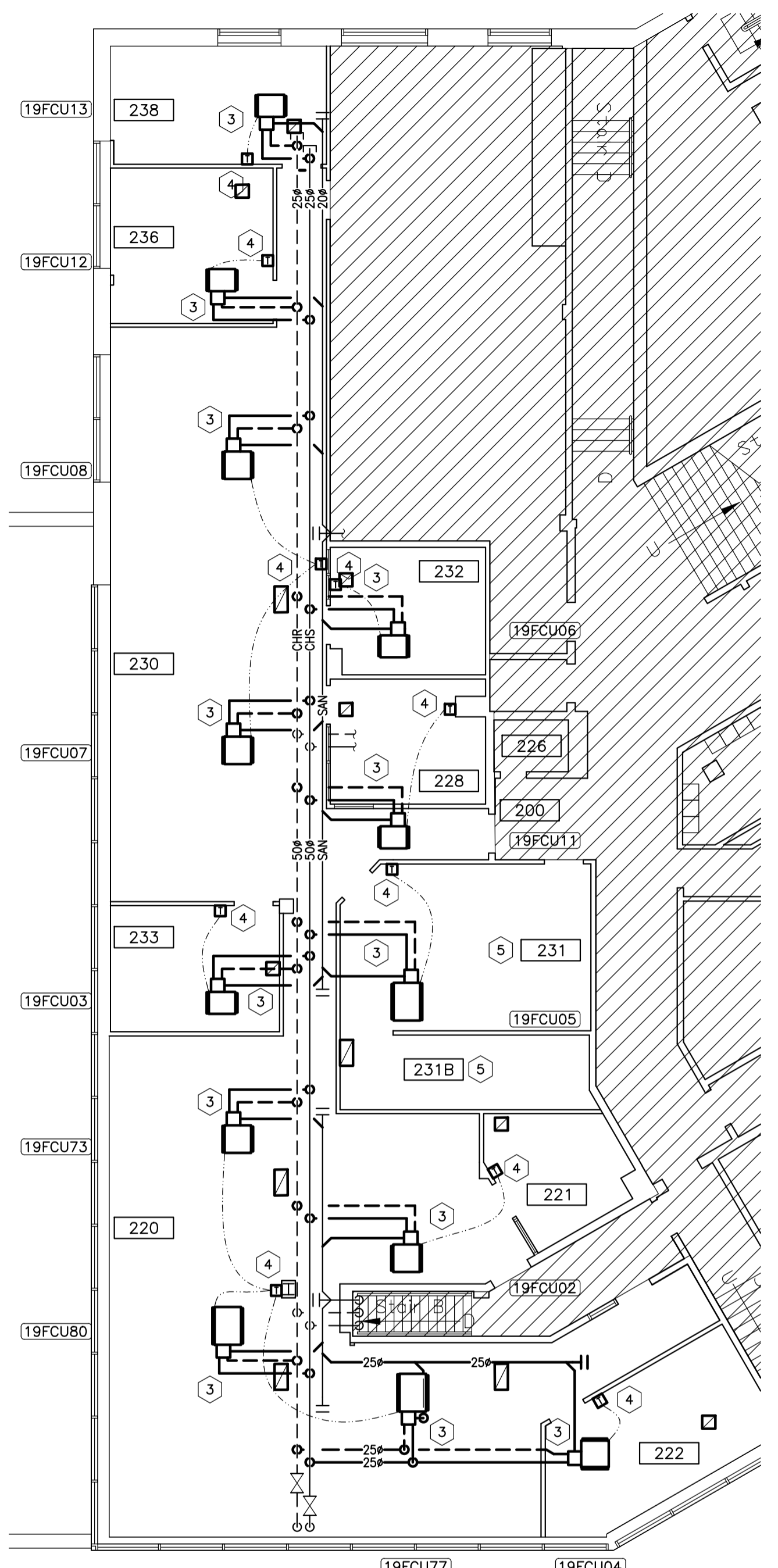
- ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR :
  - SAISON DE CHAUFFAGE :
    - TOUTES LES SOUPAPES D'EAU REFRIGIÉE DES ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS DEMEURENT À L'ÉTAT FERMÉ POUR LE SERPENTIN, ET LES ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS DEVRONT ÊTRE MIS EN ROUTE ET MIS HORS CIRCUIT ET CE, EN FONCTION DES DÉTAILS DONNÉS DANS LA NOMENCLATURE D'OCCUPATION POUVANT ÊTRE RÉGLÉE PAR LES UTILISATEURS. DÈS SA MISE EN SERVICE, LE VENTILATEUR DEVRA TOURNER À 10 P. 100 DE SA VITESSE ÉTABLIE.
    - LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DEVRA ASSURER LA MODULATION DES SOUPAPES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUE ET CE, AFIN D'ASSURER LE MAINTIEN DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR À SA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE ÉTABLI.
  - SAISON DE REFRIGÉRISSÉMENT :
    - LES ÉLÉMENTS À VENTILATEURS ET À SERPENTINS S'AMORCERONT ET SE DÉSAMORCERONT SELON CE QUI EST PRÉSCRIT DANS LE TABLEAU D'OCCUPATION QUI EST RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS.
    - LES VENTILATEURS DEVRAIENT TOURNER À 10 P. 100 (VALEUR RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS) DU RÉGIME DE VITESSE ÉTABLI ALORS QUE LE SYSTÈME ASSURE LA MODULATION DE LA SOUPAPE D'EAU REFRIGIÉE, POUR AINSI ASSURER LE MAINTIEN DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR AU POINT DE CONSIGNE ÉTABLI.
    - LE SYSTÈME DEVRA ACCROÎTRE LA VITESSE DU VENTILATEUR, POUR AINSI MAINTENIR LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE DE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR ET CE, SEULEMENT LORSQUE L'EAU REFRIGIÉE SE TROUVE À L'ÉTAT COMPLÈTEMENT OUVERT POUR LE SERPENTIN DE REFRIGÉRISSÉMENT ET SEULEMENT LORSQUE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR EST TOUJOURS DE VALEUR PLUS ÉLEVÉE QUE CE QUI CORRESPOND À LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE ET CE, PENDANT PLUS DE 10 MINUTES (CE DÉLAI EST RÉGLABLE PAR LES UTILISATEURS.).
    - LORSQUE LA TEMPÉRATURE D'INTÉRIEUR TOMBE EN DESSOUS DE LA VALEUR DU POINT DE CONSIGNE, LE SYSTÈME SE DEVRAIT ALORS ET D'ABORD D'ENTRAÎNER LA RÉDUCTION DE LA VITESSE DU VENTILATEUR.
- ÉTAT DU VENTILATEUR
  - LE SYSTÈME DE CONTRÔLE SE DEVRAIT SURVEILLER L'ÉTAT DU VENTILATEUR ET CE, PAR L'ENTRÉE D'UN CAPTEUR DE COURANT. EN OUTRE, IL DEVRAIT Y AVOIR UNE TRANSMISSION D'ALARME LORS D'UN DÉRÈGLEMENT QUELCONQUE DU VENTILATEUR.



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PLAN DES CONDUITS**

1 MO2

ÉCHELLE 1:100



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PLAN DE LA TUYAUTERIE**

2 MO2

ÉCHELLE 1:100

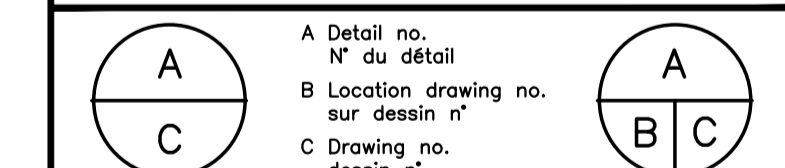
**NOTES DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE :**

- PRÉVOIR DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS; À AMÉNAGER AVEC DES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR, DES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION ET DES GRILLES DE RETOUR. TOUTS LES CONDUITS D'ALIMENTATION FLEXIBLES DEVRONT PRÉSENTER UN DIAMÈTRE DE 200 mm. PRÉVOIR UN NOUVEAU CONDUIT D'AIR D'EXTÉRIEUR FLEXIBLE ET DE 150 mm DE DIAMÈTRE ET CE, AVEC UNE PRISE À L'ENDROIT REQUIS; À RACCORDER AUX PRINCIPAUX CONDUITS EXISTANTS D'AIR D'EXTÉRIEUR. LES CONDUITS RIGIDES D'ALIMENTATION ET DE RETOUR DEVRAIENT ÊTRE AMÉNAGÉS AVEC UNE DOUBLURE INSONORISANTE. SE REPORTER AU DEVIS AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DU DESSIN M01 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS CONCERNANT LES NOUVEAUX ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS AINSI QUE LES GRILLES ET DIFFUSEURS NEUFS.
- PRÉVOIR UN CONDUIT DE TRANSFERT, SELON LES INDICATIONS. CONDUIT DE TRANSFERT, À AMÉNAGER AVEC UNE DOUBLURE INSONORISANTE.
- PRÉVOIR DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE ET DE LA TUYAUTERIE DE DRAIN DE CONDENSATION ET CE, À L'EMPLACEMENT DES NOUVEAUX ÉLÉMENTS À SERPENTIN ET À VENTILATEUR; À RACCORDER À LA CANALISATION PRINCIPALE. ISOLER LE NOUVEAU TUYAU ET RÉPARER L'ISOLANT DU TUYAU EXISTANT ET CE, SELON LES STIPULATIONS PERTINENTES. SE REPORTER À LA REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA TUYAUTERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE CONNEXION DE L'ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR.
- PRÉVOIR DE NOUVEAUX CAPTEURS DE TEMPÉRATURE À COMMANDES NUMÉRIQUES DIRECTES POUR CONTRÔLER CE QUI SUIT : NOUVEAUX ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS, SOUPAPES EXISTANTES DE CHAUFFAGE ET ÉLÉMENTS EXISTANTS DE CLIMATISATION D'AIR ET À RÉPARTITION; TOUTS CES TRAVAUX, PAR LA DIVISION 25.
- LOCAL 231-231B : TOUTS LES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET TOUTS LES NOUVEAUX TRAVAUX À L'INTÉRIEUR DE CE LOCAL SE DEVRONT D'ÊTRE RÉALISÉS OU COMPLÉTÉS AU COURS D'UN DÉLAI SPÉCIFIQUE ET EN CONTINU ET CE, SUR UNE PÉRIODE DE CINQ (5) JOURS, LAQUELLE PÉRIODE SE DEVRA ÊTRE ÉTABLIE À L'AVANCE EN OUTRE ET ICI, LE TOUT DEVRA ÊTRE SOUMIS À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. SANS POUR AUTANT SE LIMITER À CE QUI SUIT, LES TRAVAUX DEVRONT COMPRENDRE : MOTIF DE QUADRILLAGE AU PLAFOND ET CARREAUX DE PLAFOND, ÉLÉMENTS À SERPENTINS ET À VENTILATEURS ET TRAVAUX CONNEXES ET ENFIN, LUMIÈRES ET TRAVAUX CONNEXES. LA PROTECTION DE L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES SURFACES À L'INTÉRIEUR DE CES LOCAUX AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET DES TRAVAUX NEUFS DEVRA RELEVÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'AIR D'EXTÉRIEUR À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS DU TABLEAU. ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'AIR D'ALIMENTATION À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE DIFFUSEUR ET CE, À 94,4 L/s (200 P.I.C.U.) À LA MINUTE.
- ÉQUILIBRER LE DÉBIT D'EAU REFRIGIÉE À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS COMPRISSES DANS LA NOMENCLATURE DU DESSIN M01.
- ENTREPRENDRE LES OPÉRATIONS DE MISE EN SERVICE ET CE, SELON LES STIPULATIONS DU DEVIS.

No.	Date	Revision	By:
1	19 05 2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE	ZM
0	10 05 2022	DOCUMENT, À FAIRE TRADUIRE.	ZM

Date Printed / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project / projet

M-19 : LOCAL 230 - PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin

TRAVAUX DE MÉCANIQUE - PLANS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE

designed / conçu / date / MAI 2022

drawn / dessiné / scale / SELON LES ANNOTATIONS

checked / vérifié / sheet / 2 of/de / 2 / feuille

approved / approuvé / W.O.no. / D.T. n°

dwg.no. / 6073-M02F / dessin n°

ACAD file: / fichier CDAO:





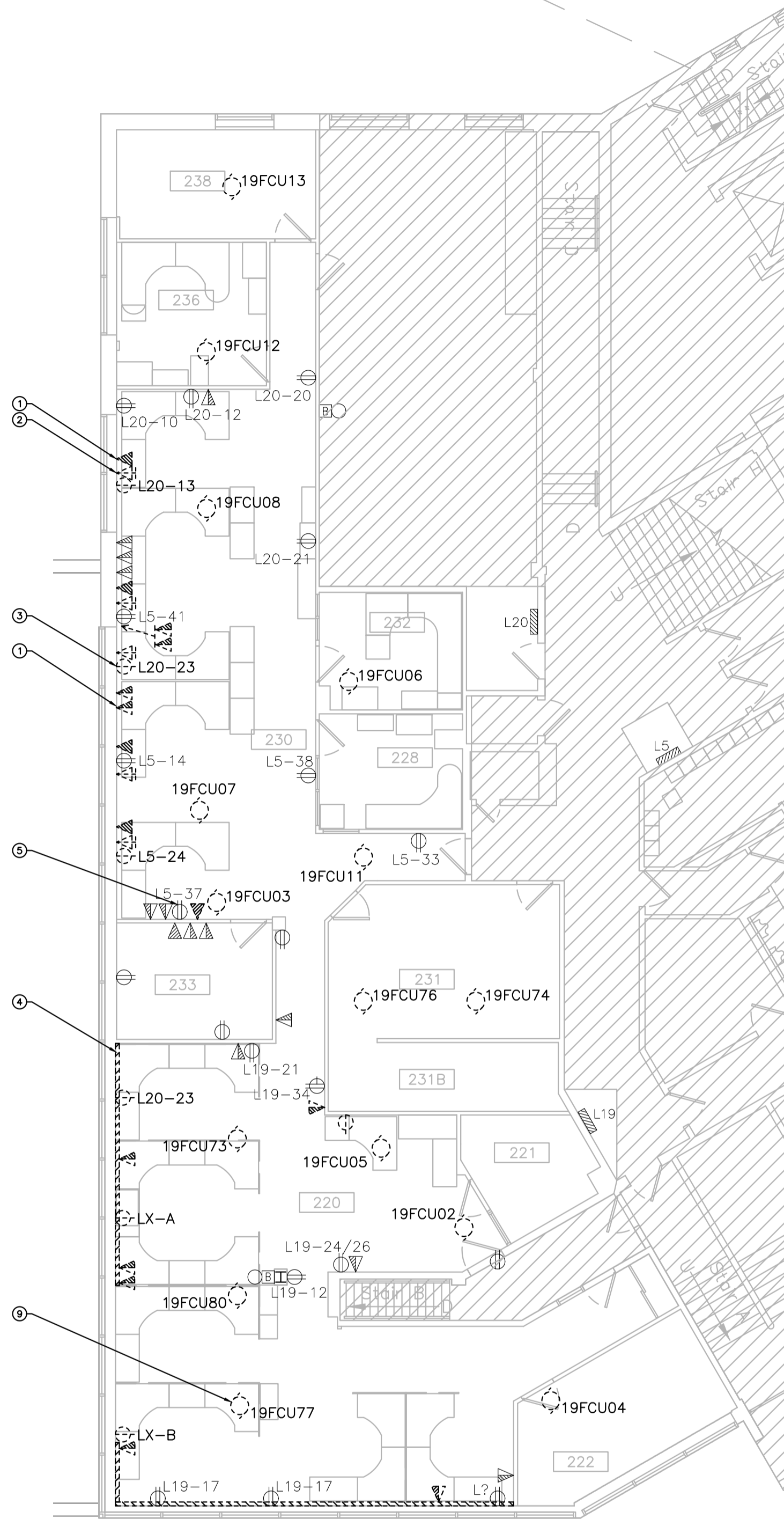
**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

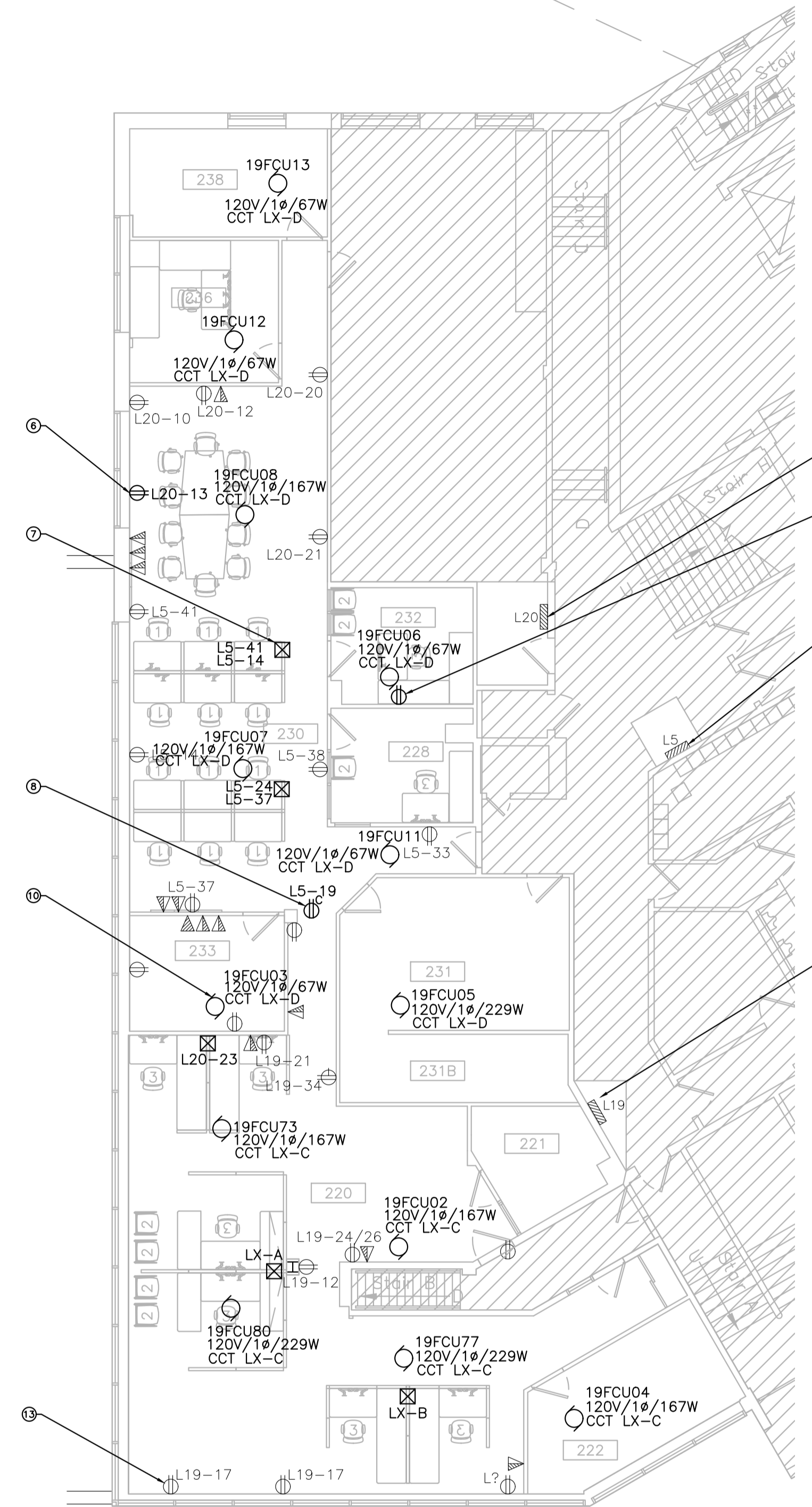
**SYSTÈME D'INSONORISATION :**

- PRÉVOIR UN SYSTÈME COMPLET DE MASQUAGE DU BRUIT, LEQUEL SYSTÈME SE DEVANT DE COMPRENDRE CE QUI SUIV, SANS POUR AUTANT S'Y LIMITER :
  - 1.1. CONTRÔLEURS DANS L'ESPACE DU PLAFOND;
  - 1.2. HAUT-PARLEURS DE PLÉNUM DANS LA ZONE À BUREAUX OUVERTS;
  - 1.3. HAUT-PARLEURS DE PLÉNUM DANS LES BUREAUX CLOS, LES SALLES DE RÉUNIONS ET LES SALLES DE REPOS;
  - 1.4. CAPTEURS DE SONS;
  - 1.5. LES TRAVAUX DE CÂBLAGE ET L'ENSEMBLE DES CONNEXIONS DÉFINITIVES;
  - 1.6. CALIBRAGE;
  - 1.7. PROGRAMMATION ET MISE EN SERVICE;
  - 1.8. FORMATION.

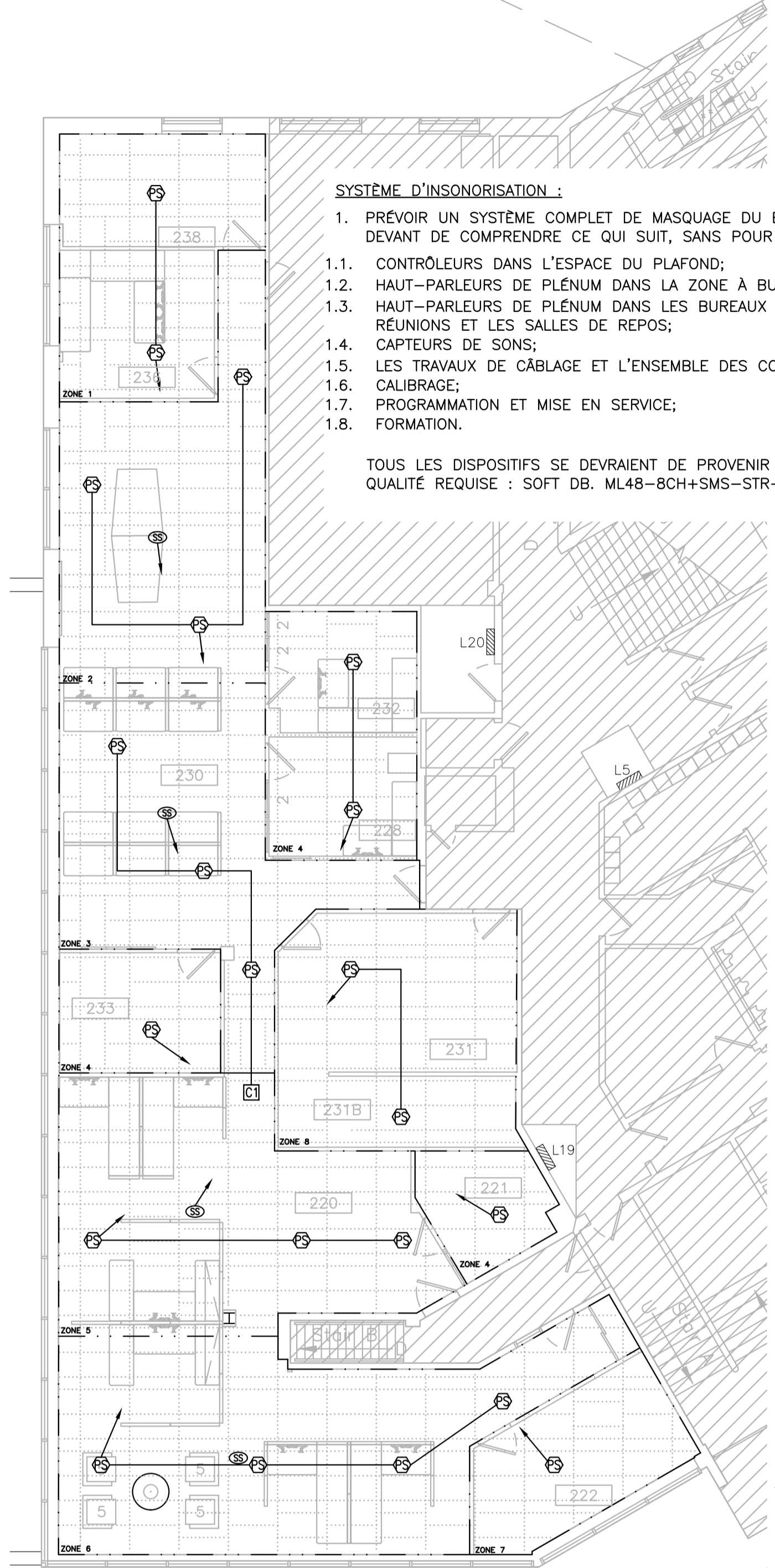
TOUTS LES DISPOSITIFS SE DEVRAIENT DE PROVENIR DU MÊME FABRICANT. QUALITÉ REQUISE : SOFT DB. ML48-BCH+SMS-STR+SMS-SEN.



**1** OUVRAGES DE DÉMOLITION – INSTALLATIONS DE COURANT ET SYSTÈMES  
 E02 ÉCHELLE 1:100



**2** NOUVEAUX TRAVAUX – INSTALLATIONS DE COURANT ET SYSTÈMES  
 E02 ÉCHELLE 1:100



**3** NOUVEAUX TRAVAUX – SYSTÈME D'INSONORISATION  
 E02 ÉCHELLE 1:100

COMPOSANTES DU SYSTÈME  
 CONTRÔLEUR (C1)  
 8 ZONES  
 22 HAUT-PARLEURS  
 4 CAPTEURS DE SONS

**NOTES DU DESSIN**

- DÉTAIL TYPIQUE : DÉCONNECTER ET ENLEVER LA SORTIE DE COMMUNICATION PHONIQUE ET (OU) DE TRANSMISSION DE DONNÉES. IDENTIFIER ET SOUTIRER LE CÂBLAGE ET CE, JUSQU'AU NIVEAU DU PLAFOND; PUIS, L'ENROULER DANS L'ESPACE DU PLAFOND.
- DÉTAIL TYPIQUE : DÉCONNECTER ET ENLEVER LA SORTIE APPARTENANT À LA SOCIÉTÉ « IBM ». COUPER LE CÂBLAGE À L'EXTRÉMITÉ DE LA ZONE DE CONSTRUCTION ET L'ENLEVER.
- DÉTAIL TYPIQUE : DÉCONNECTER L'AMENÉE DE COURANT DE BASE DU MOBILIER. RETIRER LE CÂBLAGE ET LE CONDUIT ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE ET RENDRE LE TOUT DANS UN ÉTAT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE; ALTERNATIVEMENT, RÉUTILISER LE CIRCUIT SI BESOIN EN EST. SE REPORTER AU DÉTAIL 2/E02.
- DÉTAIL TYPIQUE : ENLEVER L'ACHEMINEMENT DE CÂBLES DE MONTAGE EN SURFACE. IDENTIFIER LE CÂBLAGE DE TRANSMISSION DE DONNÉES ET L'ENROULER DANS L'ESPACE DU PLAFOND.
- DÉTAIL TYPIQUE : SORTIE EXISTANTE, SUR UNE CLOISON PC350. ENLEVER LA PLAQUE DE RECOURVEMENT, POUR AINSI POUVOIR PROCÉDER À LA POSE DU GYPSE. PRÉVOIR UNE NOUVELLE PLAQUE DE RECOURVEMENT EN ACIER INOXYDABLE; À AMÉNAGER AVEC UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE ET CE, UNE FOIS LE MUR TERMINÉ. PRÉVOIR DE NOUVELLES PLAQUES DE RECOURVEMENT EN ACIER INOXYDABLE POUR TOUTES LES SORTIES EXISTANTES, Y COMPRIS CELLES DE TRANSMISSION DE DONNÉES, DE COURANT ET AINSI DE SUITE.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE PRISE DE COURANT. RÉUTILISER LE CIRCUIT ET LA BOÎTE ARRIÈRE À CET ENDROIT, LESQUELS ÉTANT UTILISÉS POUR L'AMENÉE DE COURANT DE BASE DU MOBILIER. SE REPORTER AU DÉTAIL 1/E02.
- DÉTAIL TYPIQUE : POTEAU DE MOBILIER, PAR D'AUTRES TIÈRES. PRÉVOIR UNE CONNEXION À L'EMPLACEMENT DU FOUET À MOBILIER ET CE, À L'INTÉRIEUR DU PLAFOND AU-DESSUS. À RACCORDER AUX CIRCUITS INDICUÉS, DEVANT SE TROUVER À L'ÉTAT LIBÉRÉ PAR SUITE DES OUVRAGES DE DÉMOLITION. PRÉVOIR DES ÉTIQUETTES DE CIRCUITS SUR LE POTEAU DU MOBILIER.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE PRISE DE COURANT DANS L'ESPACE DU PLAFOND ET CE, POUR LE SYSTÈME D'INSONORISATION. LE CIRCUIT EN RÉSERVE L5-19 EST DISPONIBLE À CET ENDROIT, LEQUEL CIRCUIT AYANT SERVI À ALIMENTER LA CLOISON D'INTÉRIEUR 332.
- DÉTAIL TYPIQUE : DÉCONNECTER L'ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR ET RETENIR 2 CIRCUIT À DES FINS DE RÉUTILISATION. SE REPORTER À LA NOTE 10.
- DÉTAIL TYPIQUE : NOUVEL ÉLÉMENT À SERPENTIN ET À VENTILATEUR, PAR D'AUTRES. PRÉVOIR UNE CONNEXION À L'ÉLÉMENT. À RACCORDER AUX CIRCUITS RETENUS AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION. METTRE À JOUR LES NOMENCLATURES DES TABLEAUX.
- SE REPORTER AUX NOMENCLATURES DES TABLEAUX DU DESSIN E01 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES DÉTAILS À CE SUJET. ÉTABLIR LE TRACÉ DE TOUTS LES CIRCUITS ET METTRE À JOUR LES NOMENCLATURES DES TABLEAUX. LES NOMENCLATURES DOIVENT INDICHER À QUEL DISPOSITIF EST RACCORDÉ CHAQUE CIRCUIT; AUSSI, L'EMPLACEMENT DU DISPOSITIF EN CAUSE; PAR EXEMPLE : PRISE DE COURANT DANS LE LOCAL 228.
- PRÉVOIR UNE NOUVELLE PRISE ET LA CONNECTER AU CIRCUIT D'URGENCE DE LA PIÈCE 232. L'INSTALLATION EXISTANTE À CET ENDROIT PEUT ÊTRE UTILISÉE.
- REMPLACER TOUTES LES PRISES DE COURANT EXISTANTES DE LA ZONE DE TRAVAIL PAR DE NOUVELLES PRISES DE COURANT BLANCHES. FOURNIR UNE NOUVELLE PLAQUE DE RECOURVEMENT EN ACIER INOXYDABLE POUR TOUTES LES PRISES EXISTANTES DANS LA ZONE DE TRAVAIL. CE CI COMPREND TOUTES LES PRISES EXISTANTES, C'EST-À-DIRE LES PRISES DE DONNÉES, D'ALIMENTATION, ETC. FOURNIR DE NOUVELLES ÉTIQUETTES DE CIRCUIT.

C

No.	Date	Revision	By:
1	30 05 2022	EMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	FG

Date Printed	DD MM YYYY	Date Imprimée

A	A Detail no. / N° du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin n°	B
C	C Drawing no. / dessin n°	C

project M-19 : LOCAL 230 – PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE SÉCURITÉ  
 campus DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - INSTALLATIONS DE COURANT, D'INSONORISATION ET SYSTÈMES - NOUVEAUX TRAVAUX ET OUVRAGES DE DÉMOLITION

designed	F.G.	conçu	date	MAI 2022
drawn	F.G.	dessiné	scale	SELON LES ANNOTATIONS
checked	C.Y.C.	vérifié	sheet	1 of/de 3 feuille
approved	A.S.	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
dwg.no.	6073-E02	dessin n°		
ACAD file:		fichier CDAO:		

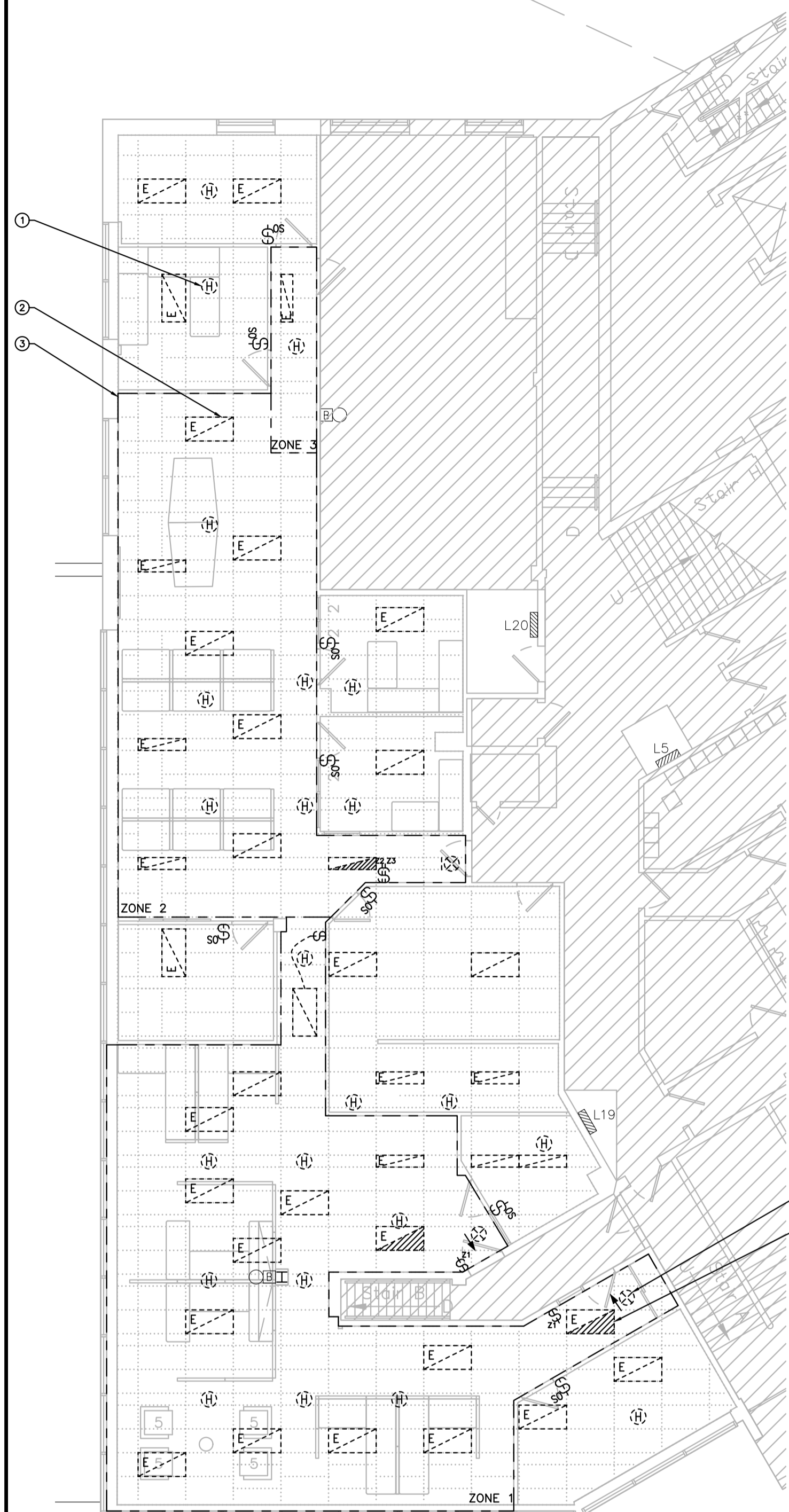
**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

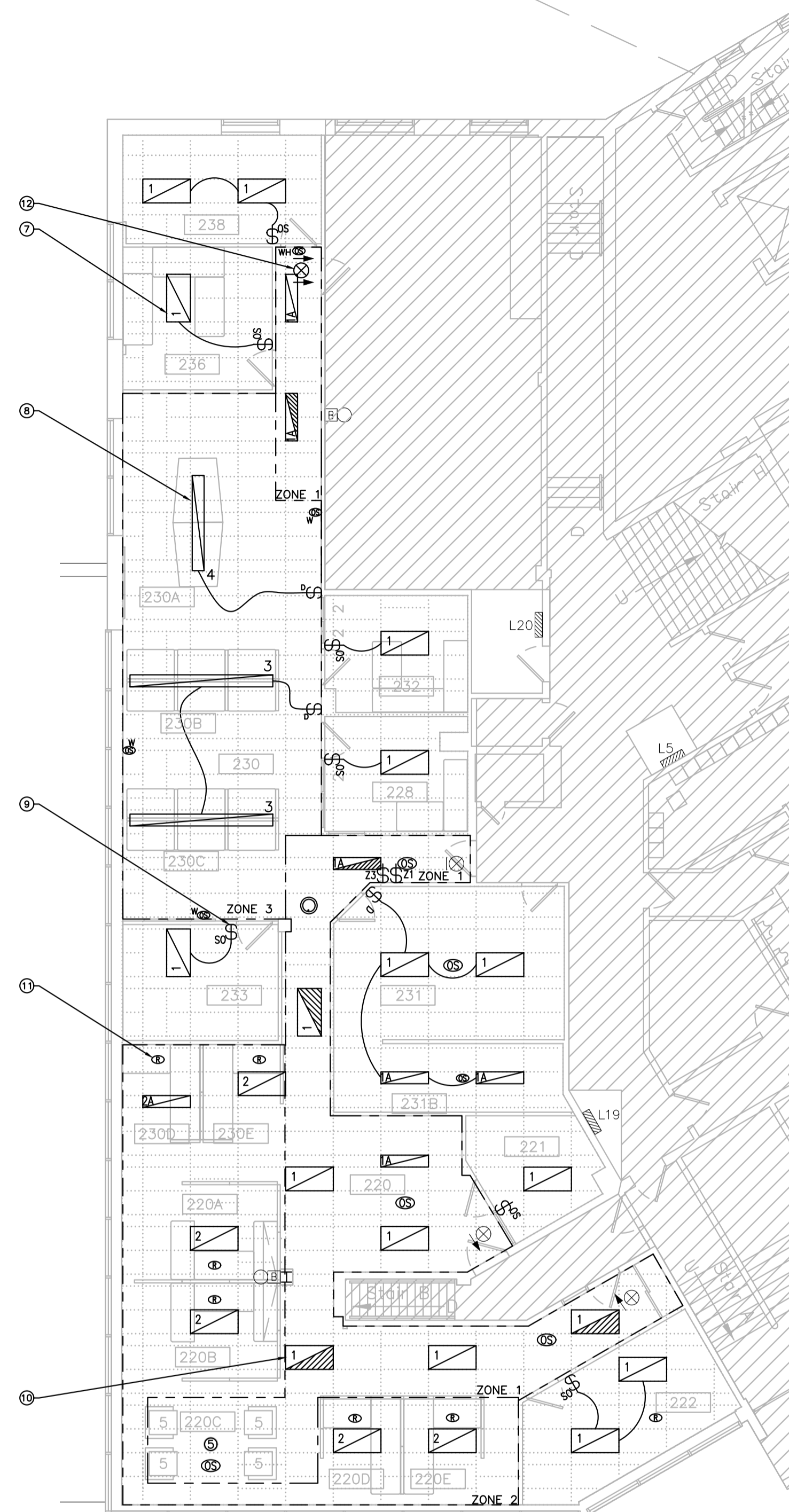
(X)      **NOTES DU DESSIN**      (X)

**INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE ET D'ALARME INCENDIE :**

- DÉTAIL TYPIQUE :** DÉCONNECTER ET ENLEVER LE DÉTECTEUR DE CHALEUR EXISTANT. REMETTRE UN RAPPORT DE VÉRIFICATION DE L'ALARME D'INCENDIE APRÈS AVOIR TERMINÉ.
- DÉTAIL TYPIQUE :** DÉCONNECTER ET ENLEVER LE LUMINAIRE EXISTANT. ENLEVER TOUT LE CÂBLAGE ET TOUTS LES CONDUITS EXCÉDENTAIRES ET REDONDANTS ET CE, EN REVENANT JUSQU'À LA SOURCE; PUIS, RENDRE LE TOUT PARFAITEMENT SÉCURITAIRE.
- ZONE EXISTANTE D'INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE.**
- DÉTAIL TYPIQUE :** DÉCONNECTER ET ENLEVER LA LAMPE DE SORTIE DE SECOURS ET CE, EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PLAFOND. ET REMONTER CETTE LAMPE UNE FOIS INSTALLÉ LE NOUVEAU PLAFOND.
- RETEINIR LE CIRCUIT D'URGENCE À DES FINS DE RÉUTILISATION AU COURS DES NOUVEAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION.**
- DÉTAIL TYPIQUE :** PRÉVOIR UN NOUVEAU LUMINAIRE, DE TYPE SELON LES INDICATIONS, À RACCORDER AU CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE LOCAL. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES LUMINAIRES ET AU DÉTAIL 1/E01.
- DÉTAIL TYPIQUE :** LES LUMINAIRES SUSPENDUS ET LES LUMINAIRES DE LA ZONE 1 DEVRONT ÊTRE CONTRÔLÉS PAR DES MODULES DE GRADUATION SANS FIL. SE REPORTER AU DEVIS AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.
- DÉTAIL TYPIQUE :** PRÉVOIR UN INTERRUPTEUR (DE 0 À 10 VOLTS) DE GRADUATION ET (OU) D'OCCUPATION À CÂBLAGE FONDÉ SUR L'EMPLOI DE RADIOFRÉQUENCES POUR CONTRÔLER LES LUMINAIRES DANS DES LOCAUX CLOS. SE REPORTER AU DEVIS AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.
- DÉTAIL TYPIQUE :** RACCORDER LE LUMINAIRE AU CIRCUIT D'URGENCE SANS COMMUTEUR, LEQUEL CIRCUIT SE DEVANT D'AVOIR ÉTÉ RETENU PAR SUITE DES OUVRAGES DE DÉMOLITION. LES LUMINAIRES D'URGENCE SE DEVRONT D'AVOIR UN MODULE DE GRADUATION SANS FIL ET D'URGENCE. ICI, LES LUMINAIRES DEVRONT PRODUIRE DE L'ÉCLAIRAGE À 100 P. 100 ET CE, DÈS UNE PERTE DE COURANT NORMAL. SE REPORTER AU DEVIS AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS À CE SUJET.
- DÉTAIL TYPIQUE :** PRÉVOIR UN INTERRUPTEUR DE GRADUATION SANS FIL ET DE MONTAGE SUR PIÉDESTAL ET CE, À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE POSTE DE TRAVAIL; ET PROGRAMMER LE TOUT ICI, POUR AINSI ASSURER LE CONTRÔLE DU LUMINAIRE DE MONTAGE EN DESSUS DE PUPITRE.
- FOURNIR UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE SORTIE. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LA NORME D'ACCEPTATION.**



**1**  
**E03**  
 OUVRAGES DE DÉMOLITION –  
 INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE ET D'ALARME INCENDIE  
 ÉCHELLE 1:100

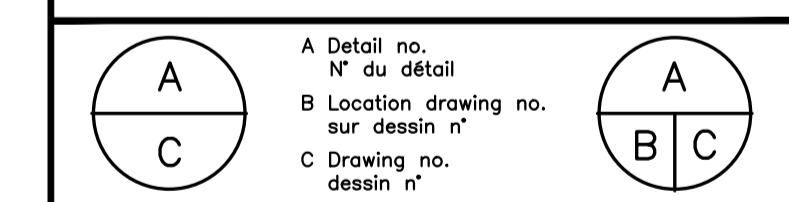


**2**  
**E03**  
 NOUVEAUX TRAVAUX –  
 INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE ET D'ALARME INCENDIE  
 ÉCHELLE 1:100

No.	Date	Revision	By:
1	30 05 2022	ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	FG

Date Printed DD MM YYYY      Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project / projet  
 M-19 : LOCAL 230 – PROJET PILOTE  
 D'AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE  
 SÉCURITÉ  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin  
 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - INSTALLATIONS  
 D'ÉCLAIRAGE, D'ALARME INCENDIE ET  
 D'INSONORISATION - NOUVEAUX TRAVAUX  
 ET OUVRAGES DE DÉMOLITION

designed / conçu	date	date
F.G.	MAI 2022	
drawn / dessiné	scale	échelle
F.G.	SELON LES ANNOTATIONS	
checked / vérifié	sheet / of/de	feuille
C.Y.C.	2	3
approved / approuvé	W.O.no.	D.T.no.
A.S.		

dwg.no. / dessin n°  
 6073-E03  
 ACAD file: / fichier CDAO: